



Manuel d'utilisation et d'entretien

MOD. SL32



Sécateur électrique avec batterie plug-in

Français
TRADUIT DES INSTRUCTIONS ORIGINALES

Lire attentivement le manuel d'utilisation et d'entretien avant utilisation



FRANÇAIS

Tous droits réservés dans tous les pays

Toute demande d'exemplaires supplémentaires de ce produit, d'informations ou d'intervention du service d'assistance dans les locaux du Client, ou toute demande de clarification des aspects techniques de ce document doit être adressée au Distributeur ou au Revendeur local ou au Centre d'assistance technique de :

Campagnola S.r.l.

Siège et usine

40069 ZOLA PREDOSA (BO) Italie

Via Lazio, 21, 23, 23/A, 23/B e 25 Tél. +39 051 753500

Fax. +39 051 752551

www.campagnola.it star@campagnola.it

Le fabricant conserve une copie de ce manuel pendant dix (10) ans à compter de la date de fabrication.

L'élaboration du texte et des images a été examinée avec le plus grand soin. Nonobstant ce qui précède, CAMPAGNOLA S.r.l. se réserve le droit de modifier et/ou de mettre à jour les informations contenues dans le présent document pour corriger des erreurs typographiques et/ou des inexactitudes, sans préavis ni engagement de sa part.

Les descriptions et les illustrations jointes à cette publication ne sont pas contractuelles ; CAMPAGNOLA S.r.l. se réserve donc le droit d'apporter à tout moment, sans s'engager à mettre à jour cette publication, les modifications d'organes, de détails ou de fourniture d'accessoires qu'elle jugera opportunes dans le but d'améliorer le fonctionnement du produit ou pour toute autre exigence n'impliquant pas les aspects de la sécurité du produit.

Il incombe également à l'Utilisateur de s'assurer que, en cas de modification du présent document par le fabricant, seules les versions mises à jour du manuel sont effectivement présentes sur le lieu d'utilisation.

Le contenu de ce manuel est de nature strictement technique et est la propriété de CAMPAGNOLA S.r.l.

Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite sous une autre forme et/ou par des moyens mécaniques, électroniques, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de CAMPAGNOLA S.r.l.

L'entreprise propriétaire protège ses droits avec toute la rigueur de la loi.

La documentation a été rédigée conformément à ce qui est défini au point 1.7.4 de la directive 2006/42/CE

Cher Client,

CAMPAGNOLA S.r.l. vous remercie d'avoir acheté un produit de sa gamme et vous invite à lire et à comprendre ce manuel.

La capacité d'interpréter les besoins du marché en fournissant des réponses spécifiques et dynamiques globales ainsi que la garantie de la société CAMPAGNOLA S.r.l. de posséder de grandes connaissances dans le secteur en ont fait le leader mondial en matière de conception, construction et réalisation d'équipements pour la taille et la récolte.

Grâce à l'efficacité de son réseau de vente et d'assistance qui fait appel à un personnel hautement qualifié, CAMPAGNOLA S.r.l. est en mesure de proposer une vaste gamme de produits :

- sécateurs et tronçonneuses à chaîne pneumatiques et électromécaniques (à batterie) pour la taille, sur rallonge aussi ;
- peignes pneumatiques, à moteur et électromécaniques (à batterie) pour la récolte des olives et d'autres types de fruits ;
- compresseurs pour l'attelage à trois points du tracteur et des motocompresseurs ;
- attacheur électromécanique.

Les raisons de choisir les équipements Campagnola peuvent être résumées comme suit :

- > maniabilité et praticité des produits ;
- > utilisation polyvalente ;
- > qualité des matériaux de fabrication ;
- > fiabilité ;
- > ingénierie de conception.

La consultation de ce manuel est facilitée par l'inclusion de l'index général sur la première page et par la mise en page qui permet de trouver facilement le sujet qui nous intéresse.

La documentation fournie avec le produit se compose du présent Manuel et de toute documentation éventuellement répertoriée dans le chapitre des annexes, qui fait partie intégrante du présent manuel.

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à l'utilisation correcte du produit acheté, ainsi qu'à son installation, sa mise en service, son entretien et sa mise hors service.

L'utilisateur doit impérativement lire et comprendre le présent manuel dans son intégralité et suivre attentivement les mises en garde et les prescriptions figurant dans la documentation fournie.

Nous vous invitons à contacter directement CAMPAGNOLA S.r.l ou votre revendeur local pour obtenir des pièces de rechange, des conseils sur le choix d'un équipement spécial ou simplement des informations sur le produit que vous avez acheté.

Ces instructions originales ont été rédigées en italien. Les instructions dans d'autres langues sont issues de la traduction de la version originale.

FRANÇAIS 107

1.	GÉNÉRALITÉS	110
1.1	INTRODUCTION	111
1.2	QUALIFICATION DU PERSONNEL	111
1.3	RÈGLES DE SÉCURITÉ ÉNUMÉRÉES DANS LE MANUEL	112
1.4	SYMBOLES UTILISÉS	112
1.5	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)	114
1.6	INTERDICTION D'APPORTER DES MODIFICATIONS	116
1.7	TERMINOLOGIE ET ACRONYMES UTILISÉS	116
1.8	GARANTIE	117
2.	DESCRIPTION TECHNIQUE	117
2.1	IDENTIFICATION DU PRODUIT	117
2.2	DONNÉES TECHNIQUES.....	118
3.	DESCRIPTION DU PRODUIT	118
3.1	UTILISATION AUTORISÉE - PRÉVUE	119
3.2	UTILISATION NON AUTORISÉE.....	119
3.3	COMPOSITION DU PRODUIT	120
3.4	PIÈCES ACCESSOIRES.....	121
3.5	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT.....	121
3.6	UTILISATION DE BATTERIES	122
3.7	UTILISATION DU CHARGEUR DE BATTERIE	124
4.	SÉCURITÉ.....	127
4.1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	127
4.2	DIRECTIVES APPLICABLES ET NORMES TECHNIQUES DE RÉFÉRENCE	127
4.3	CERTIFICATION DU PRODUIT.....	128
4.4	MARQUAGE CE	128
4.5	LIMITES D'UTILISATION	129
4.6	ZONES DANGEREUSES	129
4.7	CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DE FONCTIONNEMENT	129
4.8	VIBRATIONS	130
4.9	BRUIT	130
4.10	ÉLIMINATION DES MATERIAUX ÉPUISÉS	131
4.11	INDICATIONS POUR LES DÉCHETS SPÉCIAUX.....	131
4.11.1	BATTERIES	132
4.12	SÉCURITÉS APPLIQUÉES AU PRODUIT	132
4.12.1	PROTECTIONS FIXES	132
4.12.2	DISPOSITIF CONTRE LE DÉMARRAGE ACCIDENTEL	133
4.13	RISQUES RÉSIDUELS.....	133
4.13.1	CHOCS ET ÉCRASEMENT.....	133
4.13.2	CISAILLEMENT	133
4.13.3	INCENDIE	134
4.13.4	ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE :	134
4.13.5	AVEUGLEMENT	134
4.13.6	CHUTE, PROJECTION D'OBJETS	135
4.13.7	GLISSEMENT	135
4.13.8	EFFET FOUET	135
4.13.9	TRÉBUCHEMENT	135
4.13.10	PANNES DE CIRCUITS	135
4.13.11	FOUDRE.....	135
4.13.12	RISQUE DE BRÛLURE/ÉCHAUDURE.....	136
4.14	PRESCRIPTIONS SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE DANGER	136
4.15	PRESCRIPTIONS D'ATTENTION SUPPLÉMENTAIRES	138
4.16	NOTES GÉNÉRALES SUR LE COMPORTEMENT.....	139
4.17	PLAQUES D'AVERTISSEMENT	140
4.17.1	DISPOSITION DES PLAQUES D'AVERTISSEMENT	140
5.	INSTALLATION.....	141
5.1	EMBALLAGE ET DÉBALLAGE	141
5.1.1	STOCKAGE	142
5.2	ASSEMBLAGE DU PRODUIT	142
5.3	CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS AVANT LE DÉMARRAGE	143
5.4	MISE HORS SERVICE.....	143
6.	UTILISATION ET FONCTIONNEMENT.....	144

6.1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	144
6.2	FONCTIONNEMENT	145
6.2.1	DÉMARRAGE DU PRODUIT.....	145
6.2.2	UTILISATION DU PRODUIT.....	146
6.2.3	ARRÊT DU PRODUIT	146
6.3	INSTRUCTIONS DE TRAVAIL ET DE DÉBITAGE.....	147
6.3.1	COUPE DE SECTIONNEMENT.....	147
6.3.2	COUPE DES BRANCHES DURES.....	147
6.4	MANUTENTION DU PRODUIT.....	147
6.5	REMISAGE.....	147
7.	ENTRETIEN	148
7.1	ENTRETIEN PRÉVENTIF OU ORDINAIRE	148
7.1.1	COUPLES DE SERRAGE.....	149
7.1.2	LUBRIFICATION DES LAMES	149
7.1.3	AFFÛTAGE DES LAMES DE COUPE.....	150
7.1.4	ENTRETIEN EN FIN DE TRAVAIL.....	150
7.2	ENTRETIEN SPÉCIALISÉ OU EXTRAORDINAIRE.....	150
7.2.1	REPLACEMENT DES LAMES	151
7.2.2	NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DES ENGRENAGES.....	152
7.2.3	VÉRIFICATION DE LA BATTERIE ET DE L'OUTIL	152
7.3	PLAN D'ENTRETIEN	153
7.3.1	CRITÈRE DE REMPLISSAGE	153
7.3.2	LISTE DES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN ET FRÉQUENCE	154
7.3.3	LUBRIFIANTS ET ADHÉSIFS RECOMMANDÉS	154
8.	INCONVÉNIENTS, CAUSES, SOLUTIONS	156
8.1	LISTE DES SIGNAUX D'ALARME.....	156
9.	PIÈCES DE RECHANGE	157
10.	ANNEXES.....	157

1. GÉNÉRALITÉS

Le manuel, comme la Déclaration de conformité CE, fait partie intégrante du produit et doit toujours l'accompagner lorsqu'il est déplacé ou revendu. Il incombe à l'utilisateur de conserver cette documentation intacte pour s'y référer pendant toute la durée de vie du produit.

Ce document est fourni en format électronique et peut être téléchargé à partir du site de l'entreprise www.campagnola.it ou en scannant le QR-Code sur le guide rapide inséré dans l'emballage du produit.

Le manuel reflète l'état de la technique au moment de la fourniture.

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les anomalies de production et/ou les dommages causés par le produit aux biens, aux personnes et aux animaux dans les cas suivants :

- Utilisation impropre du produit à des fins et/ou pour des fonctionnalités autres que celles pour lesquelles il a été conçu.
- Non-respect des prescriptions énoncées dans le présent manuel.
- Non-respect des caractéristiques techniques indiquées par le Fabricant, notamment en ce qui concerne les conditions d'utilisation prévue.
- Utilisation dans des conditions environnementales autres que celles spécifiées dans ce manuel.
- Non-respect des conditions/prescriptions d'assemblage.
- Entretien absent, insuffisant ou déficient.
- Modifications ou interventions sur le produit par rapport à la configuration fournie.
- Utilisation de pièces de rechange non originales ou non spécifiques au modèle.
- Utilisation dans des lieux fermés et/ou classifiés.
- Utilisation à proximité de lignes électriques.
- Utilisation par des personnes âgées de moins de 18 ans ou de plus de 80 ans, ou ayant des limitations physiques et/ou psychologiques et/ou d'autres maladies qui les rendent inaptes à l'utilisation de ce type de produits.
- Utilisation par du personnel inapte, non autorisé, non formé et non instruit, y compris en lisant et en comprenant parfaitement le présent manuel.
- Utilisation par du personnel préposé qui n'est pas formé et informé de manière adéquate comme l'exige le Décret législatif 81/2008 en Italie (directive 89/391/CE ou directive 2009/104/CE et/ou leurs décrets de transposition nationaux) sur la sécurité des lieux de travail.
- Utilisation non conforme aux lois sur la sécurité des machines et/ou aux règles de sécurité de **la législation européenne et/ou nationale spécifique en vigueur** sur le lieu de travail.
- Non-respect total ou partiel de ces instructions et/ou des notes d'interdiction et de prescription de ce manuel.
- Événements exceptionnels.

La responsabilité de l'application des prescriptions de sécurité énumérées dans ce manuel incombe au personnel de l'utilisateur/employeur qui est responsable des activités prévues, qui doit s'assurer que le personnel autorisé pour l'assemblage, l'utilisation et l'entretien :

- soit qualifié pour exercer l'activité requise.
- soit formé, informé et instruit quant à l'utilisation du produit et sur les activités d'entretien.
- connaisse et respecte scrupuleusement les prescriptions contenues dans ce document.
- connaisse et applique les règles de sécurité générales et spécifiques applicables au produit et au lieu de travail.

Le personnel utilisant le produit doit se présenter sur le lieu de travail dans un état psychophysique adapté à l'exécution des tâches prévues et requises.

La consommation de boissons alcoolisées, de substances stupéfiantes et de médicaments qui altèrent l'état psychophysique du travailleur est strictement interdite.

Le non-respect des règles de sécurité peut entraîner des blessures/accidents pour le personnel, des dommages aux composants et à l'unité de contrôle du produit.

Il est obligatoire que tout le personnel de l'utilisateur/employeur, et en particulier le personnel d'entretien technique, ait lu et compris le présent manuel, qu'il connaisse et maîtrise les principes de base de la mécanique et de l'électricité et qu'il soit compétent dans l'utilisation de ces produits/machines.

Le non-respect des règles de sécurité et des instructions qui y sont données peut entraîner des blessures corporelles et matérielles ainsi que des dommages aux composants et à l'unité de contrôle du produit.

La lecture de ce manuel, bien qu'exhaustive, ne peut en aucun cas remplacer l'expérience adéquate du personnel préposé.

L'utilisateur peut, à tout moment, contacter le fabricant pour demander des informations complémentaires à celles contenues dans le présent document, ainsi que pour faire des suggestions d'amélioration

1.1 INTRODUCTION

Afin de garantir une fiabilité opérationnelle maximale, CAMPAGNOLA S.r.l a soigneusement sélectionné les matériaux et les composants utilisés dans la construction du produit. Son bon fonctionnement dans le temps dépend d'une utilisation correcte et d'un entretien préventif et périodique adéquat, conformément aux instructions de la présente documentation et de celle qui accompagne le produit.

Malgré les précautions prises au niveau de la conception et de la construction, il est fondamental pour l'utilisation correcte, la sécurité, la durabilité et la fiabilité du produit que les instructions du Fabricant soient scrupuleusement suivies et que le produit soit mis en service conformément à ces instructions et aux exigences légales en vigueur dans le Pays d'utilisation.

Le présent manuel a pour but de fournir des informations techniques au personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de la mise en service et de l'entretien du produit fourni par CAMPAGNOLA S.r.l.

Les instructions contenues dans le présent document sont destinées à tout le personnel utilisateur, qui doit dans tous les cas avoir des connaissances élémentaires en matière mécanique, pneumatique, électrique et électronique, en fonction du produit acheté, conformément aux informations fournies dans le présent document.

Le Manuel d'utilisation et d'entretien contient les informations nécessaires pour comprendre les modalités d'assemblage, de fonctionnement et d'entretien du produit, en particulier : la description technique des différents groupes fonctionnels, des équipements et des systèmes de sécurité, le fonctionnement, l'utilisation de l'équipement et l'interprétation des signaux de diagnostic éventuels, les procédures principales et les informations sur les interventions d'entretien.

Pour que le produit soit utilisé correctement, il est supposé que l'environnement de travail et d'utilisation est adapté aux règles de sécurité et d'hygiène en vigueur et qu'il est conforme aux prescriptions et interdictions figurant dans le présent manuel.

1.2 QUALIFICATION DU PERSONNEL

Toutes les interactions avec le produit décrites dans ce manuel doivent être effectuées par le personnel défini selon les instructions du Fabricant. Toute opération décrite est accompagnée par un pictogramme relatif à l'opérateur jugé le plus approprié aux mentions à accomplir. Ci-dessous des indications sur la qualification du personnel nécessaire pour mener à bien les différentes activités.



Opérateur

Personnel de l'utilisateur correctement formé, autorisé et qualifié, grâce à la lecture complète et à la compréhension de ce manuel, ainsi que grâce à ses connaissances adéquates et à son expérience pratique, qui a reçu les instructions nécessaires pour utiliser le produit en toute sécurité pour les activités pour lesquelles il a été construit et fourni.

Il doit être capable d'effectuer toutes les opérations nécessaires à l'assemblage/installation, au bon fonctionnement du produit et à sa propre sécurité ou à celle de ses collaborateurs.

Il doit avoir une expérience avérée de l'utilisation correcte de ces types de produits et être autorisé à les utiliser. Il doit être correctement formé, informé et instruit à cet égard, notamment en comprenant le présent manuel et en suivant les cours prévus par la législation en vigueur.

En cas de doute, il doit signaler toute anomalie à son supérieur.

Il n'est pas autorisé à effectuer des opérations d'entretien, à l'exception du nettoyage, de la lubrification, de l'affûtage des lames, de l'appoint des liquides, le cas échéant, et des éventuels réglages autorisés à l'opérateur et décrits dans le chapitre relatif à l'entretien.



Technicien d'entretien mécanique

Technicien qualifié capable de faire fonctionner le produit comme l'opérateur (ayant le profil requis ci-dessus), d'intervenir sur les pièces mécaniques pour les réglages, l'entretien et les réparations et de lire les schémas, les dessins techniques et la liste de pièces de rechange.

Il n'est pas autorisé à intervenir sur les parties électriques (le cas échéant).

Le cas échéant, il peut donner des instructions à l'opérateur sur la manière d'utiliser correctement le produit à des fins de production.



Technicien d'entretien électrique

Technicien qualifié capable de faire fonctionner le produit comme l'opérateur (ayant le profil requis ci-dessus), d'intervenir sur les réglages et les parties électriques pour l'entretien, la réparation et le remplacement des pièces défectueuses et/ou usées.

Il doit être capable de lire des schémas électriques et de vérifier le cycle fonctionnel correct.

Il ne peut travailler en présence de tension à l'intérieur des tableaux électriques et/ou des équipements de contrôle que s'il est une personne apte (PEI) (Voir normes EN50110-1 et EN 50110-2).

Le cas échéant, il peut donner des instructions à l'opérateur sur la manière d'utiliser correctement le produit à des fins de production.

CENTRES D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Il s'agit des centres d'assistance technique (également appelés C.A.T.) que CAMPAGNOLA S.r.l. a autorisé à effectuer des activités de service/réparation sur les produits Campagnola.

1.3 RÈGLES DE SÉCURITÉ ÉNUMÉRÉES DANS LE MANUEL

Les prescriptions, indications, règles et remarques correspondantes relatives à la sécurité, décrites dans les différents chapitres du manuel, visent à définir une série de comportements et d'obligations à respecter lors de l'exécution des différentes activités, afin d'opérer dans des conditions sûres pour le personnel, les équipements et le milieu environnant.

Ces règles de sécurité sont destinées à tout le personnel dûment formé, informé, instruit et autorisé à effectuer les différentes activités et opérations qui constituent les modalités d'utilisation prévue du produit faisant l'objet du présent document :

- transport
- assemblage/installation
- fonctionnement
- utilisation
- entretien
- nettoyage
- mise hors service et démantèlement

1.4 SYMBOLES UTILISÉS

Un certain nombre de symboles sont utilisés dans le manuel pour attirer l'attention du lecteur et souligner certains aspects particulièrement importants du document.

Le tableau suivant décrit la signification des différents symboles utilisés dans le manuel.

SYMBOLE	SIGNIFICATION	REMARQUES
 Danger	Danger	Indique un danger avec risque d'accident, d'invalidité ou de blessure grave, voire mortelle, pour le personnel préposé. Prêter une très grande attention aux blocs de texte indiqués par ce symbole.
 Attention	Attention	Représente un avertissement avec risque d'accident ou de blessure moyenne pour le personnel de l'utilisateur ou de dommage possible au produit, à l'équipement ou à d'autres biens personnels de l'acheteur/utilisateur Faire attention aux blocs de texte indiqués par ce symbole.
	Important Mise en garde	Indique une mise en garde ou une remarque sur des fonctions clés ou des informations utiles. Faire attention aux blocs de texte indiqués par ce symbole.
	Instructions	Indique l'obligation pour tout le personnel (utilisateur, technicien d'entretien, etc.) de lire et de comprendre le manuel d'utilisation et d'entretien fourni avec le produit dans son intégralité.

Le tableau suivant décrit la signification des différents symboles qui peuvent être présents sur le produit.

Se référer au chapitre 4 du manuel pour connaître le type et l'emplacement du symbole apposé sur le produit.

Des étiquettes et des pictogrammes sont apposés sur le produit et/ou ses unités constitutives afin de mettre en évidence les risques résiduels et les actions à entreprendre en conséquence, conformément aux procédures de sécurité indiquées dans le présent manuel.

Les panneaux de sécurité prennent des significations différentes en fonction de la couleur et de la forme géométrique. Veuillez notamment noter ce qui suit :

- Le non-respect des panneaux de sécurité peut entraîner des situations dangereuses pouvant avoir des effets néfastes tels que des blessures graves, voire mortelles, et/ou des dommages à l'équipement lui-même.
- En fonction des risques résiduels, de différentes natures, identifiés pour le produit, le fabricant l'a équipé de plaques de danger, de mise en garde et d'obligation définies conformément à la réglementation européenne concernant les symboles graphiques à utiliser.

SIGNIFICATION	FORME	COULEUR
Danger		Jaune
Interdiction		Rouge
Obligation		Bleu
Informations		Bleu

TABLEAU 1

SYMBOLE	SIGNIFICATION	REMARQUES
	Danger générique	Faire attention aux dangers indiqués par les symboles supplémentaires
	Danger lié à des objets tranchants	Indique la présence d'éléments tranchants ; avec risque de blessure, pour le personnel préposé/l'utilisateur. Le personnel préposé/l'utilisateur doit prêter une attention particulière aux signalisations et aux zones où ce symbole est présent et respecter les distances de sécurité.
	Risque de surface chaude	Indique un danger avec risque de blessure pour l'utilisateur. Le port de vêtements appropriés tels que des gants de protection thermique, des lunettes de protection et un masque est obligatoire.
	Danger lié à la présence de tension.	Indique un danger avec risque de blessure, même mortelle, pour le personnel préposé/l'utilisateur. Faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'un tel avertissement est présent et ne pas pénétrer dans ces zones sans avoir au préalable mis hors tension la zone concernée par l'avertissement.
	Danger lié à des pièces en mouvement	Indique un danger dans les zones où se trouvent des pièces en mouvement. Le personnel préposé/l'utilisateur doit prêter une attention particulière aux signalisations et aux zones où ce symbole est présent et respecter les distances de sécurité.
	Danger d'écrasement des mains	Indique un danger pour le mouvement de fermeture des pièces mécaniques de l'équipement ; avec risque de blessure pour le personnel préposé/l'utilisateur. Le personnel préposé/l'utilisateur doit prêter une attention particulière aux signalisations et aux zones où ce symbole est présent et respecter les distances de sécurité.
	Danger de projection de matériaux	Le personnel préposé/l'utilisateur doit prêter une attention particulière aux signalisations et aux zones où ce symbole est présent, respecter les distances de sécurité et utiliser les EPI prescrits.
	Danger lié à la présence de lignes électriques ou de pièces sous tension	Attention à ne pas utiliser le produit en présence de lignes électriques et de pièces sous tension. Se tenir à une distance de plus de 15 m de toute pièce sous tension.
	Interdiction d'utiliser des flammes nues	Interdiction d'utiliser des flammes nues. Protéger le produit et/ou la batterie de la chaleur et des flammes.
	Interdiction d'utilisation en cas de conditions météorologiques défavorables	Il est interdit d'utiliser le produit dans des conditions météorologiques défavorables telles que la pluie, les éclairs, la grêle, la neige, etc.

Mises en garde et interdictions spécifiques pour les batteries		
	Danger spécifique pour les batteries lithium-ion	Les batteries au lithium-ion peuvent exploser, provoquer des incendies ou générer des effets thermiques indésirables tels qu'un « Termal Runaway » (Emballage thermique) (*) » si elles sont démontées, court-circuitées, endommagées ou manipulées de manière inappropriée. Ne pas exposer à l'eau, au feu ou à des températures élevées.
	Contact interdit des batteries avec des sources de chaleur	Ne pas jeter les batteries au feu et ne pas les exposer à des sources de chaleur, telles que la chaleur générée par des appareils de chauffage, des flammes, des lasers, des sources inductives, etc.
	Interdiction d'utilisation en cas de conditions météorologiques défavorables	Il est interdit d'utiliser la batterie dans des conditions météorologiques défavorables telles que la pluie, les éclairs, la grêle, la neige, etc. Ne pas immerger la batterie dans des liquides.
	Contact interdit des batteries avec des sources de chaleur	Ne pas jeter les batteries au feu et ne pas les exposer à des sources de chaleur, telles que la chaleur générée par des appareils de chauffage, des flammes, des lasers, des sources inductives, etc.
	Ne pas exposer le produit à des sources de chaleur	Il est interdit d'exposer le produit à toute source de chaleur directe ou indirecte.
	Symbol international de recyclage	Indique que la batterie a été fabriquée à partir de matériaux recyclables.

Exigences applicables au produit, à la batterie et au chargeur

	Obligation de lire le manuel	Indique que les opérateurs et les techniciens d'entretien doivent toujours lire le manuel d'utilisation et d'entretien (MUM) avant toute activité (déballage, assemblage/installation, utilisation, entretien, etc.) et/ou toute interaction avec le produit.
--	------------------------------	---

(*) Le terme « Termal Runaway » (Emballage thermique) fait référence à une augmentation incontrôlée de la température d'une cellule ou d'un bloc-batterie, générée par une réaction exothermique.



REMARQUE

Pour le type et l'emplacement des plaques d'avertissemnts placées sur le produit, voir la section 4.17. Cette section énumère et identifie les plaques d'avertissement, d'interdiction et d'obligation, accompagnés d'explications.

1.5 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Le personnel chargé de l'utilisation et de l'entretien, qui effectue les différentes activités autorisées sur le produit, doit utiliser des équipements de protection individuelle (EPI), afin de prévenir tous les risques/dommages possibles découlant de l'exécution des différentes opérations, tels que :

- un casque pour protéger la tête ;
- des lunettes de sécurité ou un masque pour se protéger des échardes, de la poussière ou de la saleté provenant du processus d'utilisation ;
- des gants, des chaussures et/ou des bottes de sécurité pour protéger le personnel contre les risques tels que l'écrasement, le cisaillement, la coupure, etc. ;
- un casque antibruit.



ATTENTION

Les vêtements des personnes qui utilisent le produit ou en assurent l'entretien doivent être conformes aux exigences essentielles de sécurité définies par le règlement 2016/425/UE, la directive 89/656/CE et toute loi en vigueur dans le Pays où le produit est utilisé.



DANGER

Lors de l'exécution de travaux pouvant entraîner la projection d'échardes ou de matériaux dangereux pour lui-même ou pour d'autres personnes travaillant à proximité, l'opérateur doit prévoir, ou demander aux personnes compétentes, des écrans de protection ou d'autres mesures de sécurité appropriées.



DANGER

Lors des opérations de gestion et d'entretien, le personnel doit porter des vêtements de travail appropriés afin d'éviter les accidents.

Afin d'éviter les risques mécaniques tels que l'entraînement, le piégeage, le cisaillement et autres, il est interdit de porter des accessoires tels que des bracelets, des montres, des écharpes, des bagues ou des chaînes pendant le cycle de travail et pendant les opérations d'entretien.



ATTENTION

Il incombe précisément à l'utilisateur/l'employeur de s'assurer que le personnel préposé est dûment formé, informé et instruit quant aux risques résiduels liés au processus traité et qu'il utilise les EPI prescrits, ainsi que d'évaluer les éventuelles intégrations nécessaires.

SYMBOLE	SIGNIFICATION	REMARQUES
	L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire	Indique que le personnel doit utiliser des lunettes de protection. EPI à utiliser en permanence lors du travail avec le produit et/ou sur le site de travail ou lors de l'entretien. L'utilisation de l'écran de protection est prescrite en cas de risque de projection d'objets ou de matériaux.
	La protection auditive est obligatoire.	Indique que le personnel doit utiliser des casques ou des bouchons d'oreille pour protéger son ouïe. EPI à utiliser en permanence lors du travail avec le produit et/ou sur le site de travail ou lors de l'entretien.
	Le port de gants de protection et isolants est obligatoire.	Indique que le personnel doit utiliser des gants de protection et isolants. EPI à utiliser en permanence lors du travail avec le produit et/ou sur le site de travail ou lors de l'entretien.
	Le port de chaussures de sécurité est obligatoire.	Indique que le personnel doit utiliser des chaussures de sécurité. EPI à utiliser en permanence lors du travail avec le produit et/ou sur le site de travail ou lors de l'entretien
	Il est obligatoire de porter des vêtements de travail appropriés.	Indique que le personnel doit porter des vêtements de travail de protection appropriés. EPI à utiliser en permanence lors du travail avec la machine et/ou sur le site de travail ou lors de l'entretien.
	Le port du casque de protection est obligatoire.	Indique que le personnel doit porter un casque de protection. EPI à utiliser en permanence lors du travail avec la machine et/ou sur le site de travail ou lors de l'entretien.



REMARQUE

Les EPI indiqués dans le présent document doivent être intégrés par l'utilisateur en fonction de la zone/du site/du lieu de travail en milieu agricole (type/matériaux et produits travaillés, etc.), des prescriptions prévues et en fonction des dispositions en vigueur dans le Pays d'utilisation.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La description détaillée des « pictogrammes » et des « EPI » REQUIS SPÉCIFIQUEMENT POUR LE PRODUIT FOURNI est décrite dans les différents chapitres de ce manuel.

Ce paragraphe ne fait qu'énumérer et expliquer la signification des « pictogrammes » et des « EPI ».

1.6 INTERDICTION D'APPORTER DES MODIFICATIONS

Il est interdit d'effectuer des interventions de modification sur le produit, et en particulier d'effectuer des modifications susceptibles de réduire la sécurité de ce dernier. Il est notamment interdit d'enlever ou de modifier les protections et/ou les systèmes de sécurité et/ou de signalisation et/ou de contrôle fournis par le fabricant.

Le non-respect des instructions contenues dans ce manuel et dans la documentation qui l'accompagne dégage le fabricant de toute responsabilité directe ou indirecte.

Pour toute donnée non incluse ou non déductible des pages suivantes, veuillez consulter directement le fabricant.

Il est également interdit d'utiliser le produit avec des composants tiers qui n'ont pas été fournis à l'origine avec le produit.

Cela peut entraîner des accidents et/ou des blessures, pour lesquels le Fabricant est dégagé de toute responsabilité.

On rappelle que la responsabilité civile et pénale du Fabricant est nulle en cas de modification du produit.

Les modifications de quelque nature que ce soit qui altèrent la configuration originale du produit en introduisant des risques non évalués par le fabricant dégagent ce dernier de toute responsabilité.

Dans ce cas, le fabricant est dégagé de toute responsabilité directe ou indirecte.

1.7 TERMINOLOGIE ET ACRONYMES UTILISÉS

PERSONNE EXPOSÉE : (Annexe I, 1.1.1 Directive 2006/42/CE).

Toute personne qui se trouve entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.

UTILISATION PRÉVUE : (Annexe I, 1.1.1 Directive 2006/42/CE).

Utilisation du produit conformément aux informations fournies dans les instructions d'utilisation.

ZONE DANGEREUSE : (Annexe I, 1.1.1 Directive 2006/42/CE).

Toute zone à l'intérieur et/ou à proximité du produit où la présence d'une personne exposée présente un risque pour la santé et la sécurité de cette personne

RISQUE : (Annexe I, 1.1.1 Directive 2006/42/CE).

Combinaison de la probabilité et de la gravité d'une blessure ou d'une atteinte à la santé pouvant survenir dans une situation dangereuse ;

DANGER RÉSIDUEL (Réf. UNI EN ISO 12100:2010).

Danger qui n'a pas pu être éliminé ou réduit par la conception, contre lequel les protections ne sont pas (partiellement ou totalement) efficaces.

Le manuel (chapitre 4) contient les risques résiduels et les informations, instructions et avertissements/prescriptions pour la gestion de ces risques résiduels, qui doivent être pris en compte, pris en charge et gérés par le Client/l'utilisateur.

DISPOSITIF DE PROTECTION : (Annexe I, 1.1.1 Directive 2006/42/CE).

Dispositif (autre qu'un protecteur) qui réduit le risque, seul ou en combinaison avec un protecteur ;

PROTECTEUR : (Annexe I, 1.1.1 Directive 2006/42/CE).

Élément du produit spécifiquement utilisé pour fournir une protection par le biais d'une barrière matérielle ;

Le Manuel (Chapitre de Sécurité) contient les risques résiduels et les informations, instructions et avertissements/prescriptions pour la gestion des Risques résiduels à prendre en charge par l'utilisateur (Réf. EN ISO 12100:2010).

Pour une description complète de la terminologie utilisée, consulter les définitions de l'annexe I de la directive Machines 2006/42/CE et de la norme EN ISO 12100:2010.

➤ ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

On entend par équipement de protection individuelle tout équipement destiné à être porté et/ou utilisé par le travailleur en vue de le protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail, ainsi que tout élément ou accessoire destiné à cet effet.

Ne sont pas des équipements de protection individuelle :

- Les vêtements de travail et uniformes ordinaires non spécifiquement destinés à protéger la sécurité et la santé du travailleur ;
- Les équipements des services de secours et de sauvetage ;
- Les équipements de protection individuelle des forces armées, des forces de police et du personnel de service pour le maintien de l'ordre public ;
- Les équipements de protection identifiables spécifiques aux véhicules de transport routier ;
- Le matériel de sport ;
- Le matériel d'autodéfense ou de dissuasion ;
- Les dispositifs portables permettant de détecter et de signaler les risques et les facteurs nocifs.

➤ UTILISATEUR

L'utilisateur (employeur, entreprise, personnel de l'entreprise, etc.) est la personne qui utilise le produit pour l'usage auquel il est destiné, ou qui confie son utilisation à des personnes compétentes et dûment formées.

Dans ce manuel, les termes machine, telle que définie à l'article 2 de la directive Machines 2006/42/CE, produit ou équipement sont utilisés comme des synonymes.



ATTENTION !

La lecture de ce manuel, bien qu'exhaustive, ne peut en aucun cas remplacer une expérience adéquate des opérateurs et ne constitue donc qu'un rappel utile des caractéristiques techniques et des principales opérations à effectuer.

1.8 GARANTIE

Pour les conditions générales de garantie, consulter l'espace dédié du site Campagnola, à l'adresse : <http://www.campagnola.it> ; ou faire une demande par écrit au numéro de fax +39 051752551, ou envoyer un e-mail a: « star@campagnola.it ».



ATTENTION

Au moment de la demande de réparation sous garantie, conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, le produit à réparer doit toujours être accompagné du certificat de garantie correctement rempli avec la preuve d'achat correspondante (facture ou autre document ayant une valeur légale).

2. DESCRIPTION TECHNIQUE

2.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

En particulier, pour une identification correcte et claire du produit, il faut se référer au numéro de série figurant sur la plaque signalétique du produit et le mentionner dans toute demande d'intervention ou d'assistance adressée à CAMPAGNOLA S.r.l.

Afin de permettre une identification claire et sans ambiguïté, voici une description des données figurant sur la plaque signalétique du produit :

Nom du Fabricant : CAMPAGNOLA S.r.l.

Marquage CE : Marquage de la machine conformément aux directives applicables

Type : Code identifiant le type spécifique de machine.

Le code est alpha/numérique, composé de deux séries de nombres à 4 chiffres séparés par un point, structuré comme suit :

les 4 premiers chiffres sont fixes (type d'outil), les 4 autres représentent le code du produit spécifique acheté.

Exemple Type : **LN24.0810**

2.2 DONNÉES TECHNIQUES

Ce paragraphe décrit les données techniques du produit acheté.

DONNÉES TECHNIQUES	
OUTIL	-
Capacité de coupe max.	Ø 32 mm
Moteur	Brushless
Puissance du moteur	500 W
Masse/Poids sans batterie	730 g
BATTERIE	-
Technologie de la batterie	Ions de lithium
Tension nominale	14,4 V
Tension max.	16,8 V
Capacité	2 Ah
Énergie de sortie nominale	28,8 Wh
Autonomie de la Batterie	1-1,5 h en fonction de l'utilisation
Temps de recharge	3-4 h
Masse/Poids	230 g
CHARGEUR DE BATTERIE	-
Modèle de chargeur de batterie	HC1801-1681000
Tension d'entrée	100-240Vac ±10 %
Fréquence	50/60Hz ±2Hz
Tension de sortie pour la charge	16,8 V
Type de batteries rechargeables	Li-Ion
Courant de sortie I out max	0,6 A
Degré de protection	IP 20
Classe d'isolation	II
Poids	94 g
Niveau sonore (*)	KwA=3,0dB
Niveau de vibrations (**)	K=1,5 m/s ²
	LwA 73.2 dB(A)
	1,782 m/s ²

(*) Les valeurs de pression acoustique continue équivalent pondéré A poste opérateur (LpA) et niveau de puissance acoustique de l'appareil (LwA), mesurés suivant la réglementation UNI EN ISO 3744

(**) Les valeurs de vibrations moyennes quadratiques, pondérées en fréquence, de l'accélération à laquelle le système main-bras est exposé (pour les poignées inférieure et supérieure) sont mesurées selon la norme EN ISO 5349-1 et 2

NIVEAU DE COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

La machine contient des composants électroniques soumis aux réglementations en matière de compatibilité électromagnétique, affectés par des émissions conduites et rayonnées.

Les valeurs d'émission sont conformes aux exigences réglementaires grâce à l'utilisation de composants conformes à la Directive sur la compatibilité électromagnétique, à des connexions appropriées et à une installation conforme aux exigences des fournisseurs de composants.

La machine est conforme à la Directive sur la compatibilité électromagnétique (EMC).

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

Le produit qui fait l'objet de ce manuel est un sécateur électrique de taille, alimenté par une batterie, dont l'utilisation autorisée est spécifiée dans le paragraphe suivant.

Le sécateur est équipé de lames en acier trempé.

La force de coupe est fournie par un moteur électrique Brushless qui, au moyen d'une série d'engrenages, transmet le mouvement aux lames.

Le mouvement des lames est détecté par une carte de capteurs, et une pression sur le levier de commande (1) active la coupe.

Les différentes fonctions de coupe sont programmées dans la carte d'actionnement et sont activées par des actions spécifiques sur le levier de commande.

3.1 UTILISATION AUTORISÉE - PRÉVUE

Le produit est destiné exclusivement à une utilisation professionnelle dans le secteur agricole.

Le sécateur électrique est un produit destiné uniquement et exclusivement à la taille des arbres fruitiers, des vignes, des plantations d'agrumes, des oliviers et de toutes les plantes en général. Il est en mesure de couper des matériaux en bois d'un diamètre maximal indiqué dans le tableau des caractéristiques techniques du paragraphe 2.2.

L'utilisation de ces produits ne doit être confiée qu'à du personnel formé et autorisé, possédant les connaissances et les compétences professionnelles nécessaires pour garantir une utilisation sûre et correcte.

La formation et la sensibilisation de l'opérateur doivent être confiées à du personnel expérimenté, capable de développer une formation théorique et pratique qualifiée lui permettant d'exécuter correctement toutes les opérations techniques et d'avoir les comportements déterminants pour sa propre sécurité et celle des personnes travaillant dans les zones où le produit est utilisé.

Les modes d'utilisation spécifiés dans le manuel comme étant incorrects ne doivent en aucun cas être autorisés.

Une utilisation impropre du produit et/ou le manque ou l'absence d'entretien peuvent entraîner de graves dangers pour le personnel.

Les actions décrites dans ce manuel comme interdites et non autorisées, qui ne peuvent évidemment pas couvrir l'ensemble des possibilités potentielles d'« utilisation non autorisée » du produit, sont toutefois les plus « raisonnablement » prévisibles et doivent être considérées comme absolument interdites.

N'utiliser le produit qu'à partir du sol, dans une position sûre et stable, en veillant à ce que l'équilibre soit parfait et stable pendant l'utilisation et la manutention.

Il est interdit d'utiliser le produit en étant dans un équilibre précaire sur des surfaces à risque de glissement (par exemple sur une colline et/ou sur de l'herbe humide, de la neige, de la glace, etc.) ou tous les endroits qui ne permettent pas de garder un équilibre stable (par exemple sur de fortes pentes).

Éviter de travailler en présence de conditions météorologiques défavorables : brouillard, pluie intense, vent fort, tempête de grêle, neige, gel, orages (risque d'électrocution).

Les activités de coupe doivent être effectuées dans le respect des dimensions maximales de coupe spécifiées dans le tableau des données techniques du produit acheté et uniquement avec du matériel en bois. Il est interdit de couper des branches dont le diamètre est supérieur au diamètre maximal autorisé et indiqué dans le tableau des caractéristiques techniques.

Pour assurer une condition opérationnelle ergonomique, éviter les coupes au-dessus de la hauteur des épaules, afin d'éviter des conditions de travail ergonomiques incorrectes, qui pourraient entraîner des risques posturaux pour l'opérateur dans le temps.



ATTENTION

- **Tout autre usage, considéré comme étant impropre et donc potentiellement dangereux pour l'intégrité physique des opérateurs, annule la responsabilité du fabricant et la garantie contractuelle.**
- **Si l'outil est utilisé pour des objectifs autres que ceux susmentionnés, il peut gravement s'endommager et causer des dommages corporels et matériels.**

Tout autre type d'utilisation, ou l'extension de l'utilisation au-delà de celle prévue par le fabricant, est interdite et ne correspond pas aux destinations attribuées par le fabricant, et par conséquent celui-ci ne peut assumer aucune responsabilité pour les dommages en résultant.

3.2 UTILISATION NON AUTORISÉE

Le produit ne peut être utilisé qu'aux fins expressément prévues par le Fabricant.

En particulier :

- ne pas utiliser le produit dans des environnements et pour des utilisations autres que ceux décrits au paragraphe 3.1 ;
- ne pas utiliser le produit dans des environnements classés comme partiellement ou totalement inflammables ou présentant un risque d'explosion ;
- ne pas utiliser le produit si l'on n'a pas été dûment formé, informé, instruit et autorisé à l'utiliser ;
- ne pas utiliser le produit sans respecter les prescriptions/indications du paragraphe 1 ;
- ne pas utiliser le produit en violation des prescriptions du chapitre 4 « Sécurité » ;
- ne pas utiliser le produit dans des conditions environnementales autres que celles prévues dans le manuel ;
- ne pas utiliser le produit en connectant des outils ou des combinaisons autres que ceux fournis ou prévus.
- ne pas utiliser le produit dans des environnements domestiques, commerciaux et/ou forestiers.



ATTENTION

L'utilisation du produit à des fins non prévues par le Fabricant constitue une utilisation impropre. Dans ce cas, la société décline toute responsabilité pour les dommages causés aux biens et/ou aux personnes. En outre, les garanties de tout type deviennent caduques.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'altération du produit par rapport à la fourniture en raison de modifications non autorisées ou d'opérations d'entretien effectuées par du personnel qui n'est pas dûment informé, formé et instruit.

3.3 COMPOSITION DU PRODUIT

La section suivante présente la composition du produit telle qu'illustrée dans la fig. 1, tandis que le tableau indique la dénomination des éléments constitutifs du produit avec leur description fonctionnelle.

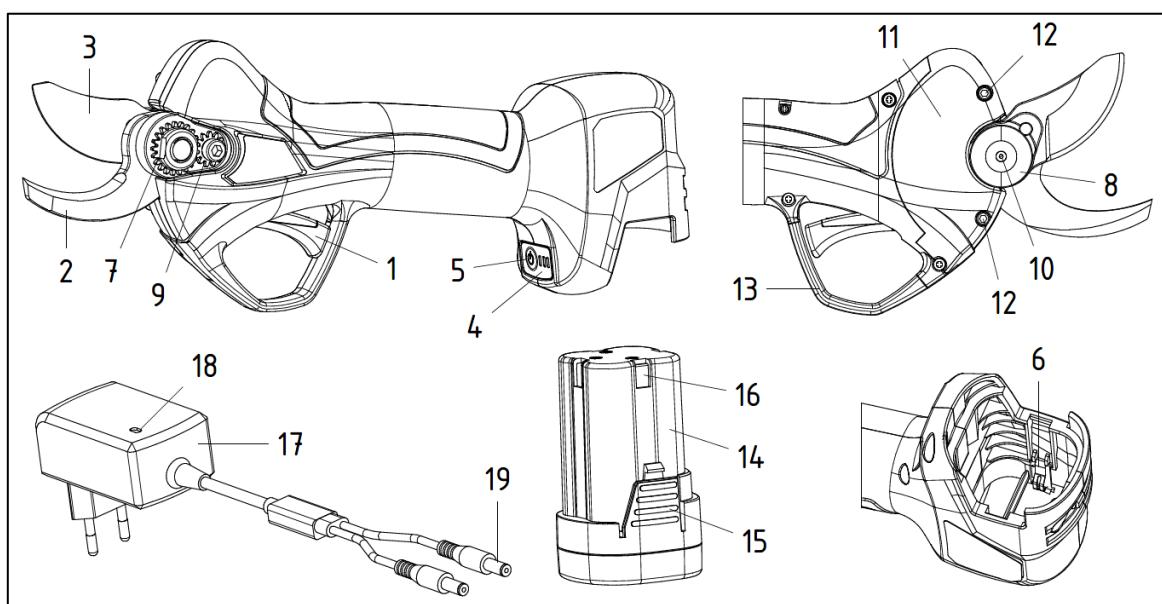


Fig. 1

Pos.	Nom	Fonction
1	Levier d'actionnement	Commande l'actionnement des lames et active certaines fonctions
2	Lame fixe	Elle maintient la branche
3	Lame mobile	Coupe la branche
4	Barre de LED	Indique que l'outil a été mis en marche et l'état de charge des batteries.
5	Interrupteur ON/OFF	Il allume et éteint l'outil
6	Compartiment avec contacts	Abrite la batterie et les contacts de connexion entre la batterie et le sécateur.
7	Écrou de lames	Permet le réglage des lames
8	Axe des lames	Maintient la lame mobile en place
9	Vis à lame fixe	Fixe la lame au corps
10	Graisseur	Trou à utiliser pour la lubrification des lames
11	Couvercle	Protège les engrenages de la saleté et permet l'entretien des lames
12	Vis du couvercle	Bloquent le couvercle en place et permettent de le retirer pour l'entretien des lames
13	Protection	Protège le levier de commande contre les chocs et des actionnements accidentels
14	Batterie	Alimente le sécateur électrique
15	Boutons de déverrouillage	Elles permettent d'enlever la batterie de l'outil
16	Contacts de batterie	Ils connectent la batterie au sécateur.
17	Chargeur de batterie	Il est utilisé pour charger les batteries
18	Indicateurs lumineux LED	Ils indiquent l'état de chargement des batteries
19	Connecteurs de recharge	Ils permettent la connexion entre le chargeur de batterie et la batterie

3.4 PIÈCES ACCESSOIRES

Ce paragraphe décrit, le cas échéant, les pièces accessoires qui peuvent être fournies avec le produit. Les pièces suivantes sont accessoires pour le produit couvert par ce manuel et fourni dans l'emballage :

- Guide rapide,
- Certificat de garantie,
- Déclaration de conformité,
- Kit d'outils,
- Flacon d'huile.

3.5 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

Ce paragraphe décrit les caractéristiques générales de fonctionnement du produit acheté.

DESCRIPTION DES FONCTIONS :

➤ INTERRUPEUR MARCHE/ARRÊT

Les fonctionnalités liées à la touche d'alimentation sont énumérées ci-dessous :



Allumage du Sécateur :

Après le branchement de la batterie, l'écran du sécateur s'éteint. Une pression prolongée sur la touche d'allumage, provoque l'allumage de l'écran, confirmée par l'émission de deux signaux sonores.



Arrêt du sécateur :

Lorsque le sécateur est allumé, une pression prolongée sur la touche d'allumage provoque l'arrêt du sécateur, confirmé par l'extinction de l'écran.

➤ LEVIER DE COMMANDE

Les fonctions relatives au levier de commande sont énumérées ci-dessous :



Activation du Sécateur :

Pour pouvoir utiliser le sécateur après l'avoir mis en marche, le mouvement de la lame doit être activé. Le fait d'appuyer et de relâcher rapidement le levier d'actionnement deux fois de suite (Double Click) permet d'activer les lames. Pour utiliser le sécateur, appuyer sur le levier d'actionnement pour fermer les lames et le relâcher pour le rouvrir.



Mode d'ouverture de la lame :

Mettre le sécateur en marche et appuyer deux fois sur le levier d'actionnement. La lame s'ouvrira automatiquement à 100 %.

Pour passer à une ouverture de 70 % de la lame, il faut maintenir le levier d'actionnement enfoncé pendant au moins 3 secondes jusqu'à ce qu'un signal sonore se fasse entendre.

Pour revenir à une ouverture à 100 % de la lame, il faut maintenir le levier d'actionnement enfoncé pendant au moins 3 secondes, jusqu'à ce que le signal sonore se fasse à nouveau entendre.

En mode d'ouverture de la lame à 70%, appuyer rapidement sur le levier de commande : la lame s'ouvrira à 100% pour une seule coupe, puis reviendra à l'ouverture précédemment sélectionnée.



Mode de fermeture des lames :

Maintenir le levier d'actionnement enfoncé pendant une longue période jusqu'à ce qu'un long bip se fasse entendre.

Le fait de relâcher le levier d'actionnement désactive le sécateur avec les lames fermées. Le sécateur reste allumé (voir le temps d'arrêt automatique) mais désactivé, c'est-à-dire que les lames ne fonctionnent pas.

Pour réactiver le sécateur pour la coupe, le levier d'actionnement doit être appuyé et relâché rapidement deux fois conséutivement (double clic).

➤ ARRÊT AUTOMATIQUE

Lorsque le sécateur est allumé, l'inactivité de la touche/du levier de commande pendant une période de 5 minutes ou plus entraîne l'arrêt automatique du sécateur, confirmé par l'émission d'un long signal sonore.

➤ COUPE INTERROMPUE

Afin de préserver l'électronique et les composants mécaniques du sécateur, la coupe est interrompue en cas de tension excessive sur la lame de coupe, causée par une branche trop dure ou de trop grand diamètre. Les lames, après la coupe interrompue, s'ouvrent automatiquement pour libérer la branche.

➤ FONCTION ANTI-COUPURE DU FIL DE FER EN OPTION

Le sécateur est équipé d'une fonction optionnelle (qui est toujours désactivée à la livraison) pour empêcher la coupe accidentelle du fil de fer.

Définition du « fil de fer » : Le terme « fil de fer » désigne le ou les fils de support de la végétation et/ou des serments qui sont normalement présentes dans les vignobles du type :

- Vignoble en Espalier
- Vignoble à Cordon libre
- Vignoble Pergola/GDC
- Etc.

Ou dans toutes les cultures, grimpantes ou non, dans lesquelles il y a des fils (à une ou plusieurs rangées) pour soutenir, guider, etc. la « culture » dans son exception la plus large.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La fonction anti-coupure en option du fil de fer est toujours désactivée dans sa configuration de fourniture du produit.



DANGER

La fonction anti-coupure optionnelle du fil de fer n'est PAS une fonction de sécurité visant à protéger les personnes, mais est destinée uniquement et exclusivement, dans la mesure du possible, à limiter tout dommage au fil ou aux fils supportant la végétation et/ou les pousses, etc.



Activation et désactivation de la fonction anti-coupure du fil de fer

Pour activer ou désactiver cette fonction en option anti-coupe du fil de fer, opérer de la manière suivante :

- Le sécateur doit être éteint.
- Laisser la touche d'allumage enfoncée pendant au moins 10 secondes jusqu'à entendre le deuxième « bip » (signal sonore) l'un après l'autre.

La fonction en option est maintenant opérationnelle.

Pour désactiver la fonction optionnelle, procéder comme suit :

- a) Éteindre le sécateur
- b) Laisser la touche d'allumage enfoncée pendant au moins 10 secondes jusqu'à entendre le deuxième « bip » (signal sonore) l'un après l'autre.
- c) Éteindre à nouveau le sécateur et le replacer dans le récipient prévu à cet effet.

La fonction optionnelle est maintenant désactivée et inopérante.



ATTENTION

La fonction optionnelle « prévention de la coupure du fil de fer » doit toujours être désactivée avant de ranger l'outil ou dans tous les cas où elle n'est pas utilisée.

3.6 UTILISATION DE BATTERIES

La section suivante contient des informations générales et des prescriptions, qui doivent dans tous les cas être respectées, pour l'utilisation correcte des batteries.



Les batteries au lithium-ion peuvent exploser, provoquer des incendies ou générer des effets thermiques indésirables tels que le « Thermal Runaway » (Emballage thermique) si elles sont démontées, court-circuitées, endommagées ou manipulées de manière inappropriée. Ne pas exposer à l'eau, au feu ou à des températures élevées.

La batterie est comparable à un « réservoir » dans lequel le produit auquel elle est connectée puise l'énergie électrique nécessaire à son fonctionnement.



REMARQUE :

Dans cette section, le terme batterie ou « bloc-batterie » peuvent être utilisés comme synonymes.

La batterie est constituée de cellules lithium-ion basées sur la chimie du lithium, avec des modules connectés en parallèle et comprenant un système de gestion et de contrôle des principales quantités impliquées dans le fonctionnement parfait de la batterie dans ses cycles de charge et de décharge.

La technologie des batteries au lithium-ion s'est largement répandue et est de plus en plus utilisée dans les outils, le matériel de jardinage et de nombreuses autres applications, précisément parce qu'elle permet d'intégrer une capacité énergétique élevée dans un boîtier compact.

L'utilisation des batteries lithium-ion présente donc de nombreux avantages, mais implique également des situations qui doivent toujours être prises en compte, compte tenu également du fait que la technologie des batteries lithium-ion est en constante évolution. Par conséquent, les batteries plus anciennes peuvent être moins performantes ou dans un état moins critique :

- soit en raison de l'âge ou de la vétusté de la batterie ;
- soit si les règles de base concernant le stockage et la gestion des batteries ne sont pas respectées.

Les principales causes de la criticité des batteries au lithium, outre l'obsolescence, sont liées aux phénomènes suivants :

- CHARGE TERMINÉE
- SURCHARGE THERMIQUE
- DOMMAGES MÉCANIQUES
- SURCHARGE ÉLECTRIQUE

À la lumière des avantages et des inconvénients des batteries lithium-ion, il est bon de savoir que les batteries ont un cycle de vie limité à partir du moment où elles sortent de l'usine, mais qu'il est possible de faire quelque chose pour qu'elles restent efficaces le plus longtemps possible.

Plus précisément, les règles de base pour une meilleure efficacité de la batterie sont les suivantes :

- Il est conseillé d'effectuer la première recharge complètement afin d'obtenir une capacité maximale.
- Par la suite, il est préférable d'éviter de le « stresser » avec des recharges fréquentes et/ou partielles
- Effectuer un cycle de décharge complet tous les 30 cycles de charge/décharge
- Une batterie lithium-ion reste saine si elle est utilisée fréquemment, elle doit donc être maintenue à l'état « d'entraînement »
- Si l'on ne prévoit de ne pas l'utiliser pendant un certain temps, il est préférable de le déconnecter du dispositif et de la ranger dans un endroit frais. On rappelle que la chimie de la batterie se dégrade (s'oxyde) moins lorsqu'elle est chargée à environ 40 % ; il ne faut donc jamais la laisser complètement déchargée
- On rappelle que le principal ennemi d'une batterie lithium-ion est la chaleur, car elle la fait vieillir plus rapidement et risque de créer d'autres problèmes tels que l'emballement thermique (Termal Runaway). Pour ces raisons, il est conseillé de ne pas la laisser avec l'appareil ou à la lumière directe du soleil ou dans des environnements particulièrement chauds, et lorsque le cycle de charge est terminé, elle doit être déconnectée du chargeur.
- Il est conseillé de nettoyer périodiquement les contacts à l'aide d'une brosse à poils en plastique (par exemple en polyester ou similaire), en veillant à ce qu'ils ne soient pas en métal, afin de maximiser l'efficacité du contact au fil du temps.
- Charger dans un environnement dont la température est comprise entre 0 °C (32 °F) et 45 °C (113 °F).



REMARQUE : l'efficacité estimée de la batterie après 500 cycles de charge est de 90 %.

Il est suggéré de remplacer les batteries utilisées de manière intensive au bout de 2 à 3 ans, afin d'optimiser le fonctionnement de l'équipement avec des batteries au lithium de technologie plus récente

Voir également le par. 1.4, TABLEAU 1, section « Mises en garde et interdictions spécifiques pour les batteries »

UTILISATION IMPROPRE ET DANGEREUSE

- Éviter les décharges excessives. Le système produit et batterie ne permettent pas une décharge supérieure à 80 %, de sorte que lorsqu'un signal sonore et visuel de batterie faible est émis, une recharge est nécessaire.
- Ne pas brancher de chargeurs non prévus avec cette batterie.
- Ne pas forcer la connexion si le connecteur est défectueux ou endommagé.

- Ne pas recharger la batterie si elle présente des dommages mécaniques, électriques, de connexion, des matériaux (boue ou autre) sur les contacts et/ou une infiltration d'eau.
- Il est interdit d'utiliser le produit si la température ambiante est en dehors des limites autorisées.
- Il est interdit d'utiliser la batterie pour alimenter d'autres produits.
- Il est interdit de débrancher le connecteur de la batterie lorsque le produit est allumé et/ou en fonctionnement ou pendant la phase de charge.
- Il est interdit de laisser la batterie exposée aux intempéries et/ou aux sources de chaleur.
- Éviter de la nettoyer avec des jets à haute pression ou des brosses mécaniques, qui peuvent endommager le boîtier ou les contacts.
- Éviter les chocs mécaniques.



! Les connecteurs de la batterie doivent être maintenus en parfait état à tout moment. En cas de rupture, d'endommagement, de phénomènes d'oxydation, de dommages d'isolation, etc., il est impératif de remplacer l'ensemble de la batterie.

Ne pas essayer de faire des réparations de fortune qui pourraient provoquer des courts-circuits dangereux ou des chocs électriques.

PREScriptions SUPPLÉMENTAIRES D'ATTENTION

Ne recharger qu'avec les chargeurs spécifiés par le fabricant.

Un chargeur adapté à un type de batterie peut créer un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre type de batterie.

N'utiliser que des produits dotés de blocs-batteries spécifiquement définis pour le produit fourni.

L'utilisation d'autres blocs-batteries non prévus peut entraîner un risque de dommage ou d'incendie ou augmenter le vieillissement du bloc-batterie.

Lorsque la batterie n'est pas utilisée, elle doit être tenue à l'écart d'objets tels que du papier, des pièces de monnaie, des clés, des épingleS/nœuds, des vis ou d'autres petits objets métalliques susceptibles d'établir une connexion entre les bornes.

Le court-circuit des bornes peut provoquer des brûlures ou un incendie.

Dans des conditions anormales, des liquides peuvent être renversés ou s'écouler de la batterie ; il convient donc d'éviter tout contact de la personne et/ou des parties du corps avec ces liquides. En cas de contact accidentel avec les yeux, les mains, etc., laver à l'eau et contacter un médecin.

Les liquides expulsés de la batterie peuvent provoquer des irritations et/ou des brûlures.

Ne pas utiliser un bloc-batterie ou un produit endommagé ou modifié.

Les batteries endommagées ou modifiées peuvent présenter un comportement imprévisible susceptible de provoquer un incendie, une explosion ou un risque de blessure.

Ne pas exposer la batterie au feu ou à des températures excessives.

L'exposition au feu ou à des températures supérieures à 80 °C (176°F) peut entraîner des explosions.

Il est absolument interdit de réparer/ouvrir la batterie

Comme il s'agit d'un produit hermétiquement fermé, il est interdit à quiconque de tenter de réparer ou de remplacer les pièces de la batterie, sous peine de se blesser, de s'exposer à des risques d'incendie, de choc électrique, d'explosion, de contact avec des liquides corrosifs, d'effets thermiques, etc.



ATTENTION !

MISE HORS SERVICE PENDANT DE LONGUES PÉRIODES

Avant de mettre la batterie hors service pour une longue période (3 mois maximum), la recharger complètement et respecter les limites de température pour le stockage et la conservation.



ATTENTION !

REMISE EN SERVICE APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ

Avant l'utilisation, après une longue période d'inutilisation (ou après trois mois d'inutilisation), effectuer une recharge complète.

3.7 UTILISATION DU CHARGEUR DE BATTERIE

Cette section contient des informations générales et des prescriptions, qui doivent en tout état de cause être respectées, pour l'utilisation correcte du chargeur de batterie fourni, qui est destiné uniquement à un usage professionnel pour charger les batteries fournies et autorisées.

Le chargeur peut être une source de danger s'il est manipulé de manière inadéquate par du personnel non formé ou s'il est utilisé d'une manière non conforme à la réglementation.

Le chargeur de batterie peut être considéré comme sûr lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le chargeur de batterie n'est pas endommagé et le câble de raccordement et la fiche sont en parfait état.
- Le chargeur est propre et sec.
- Les batteries sont entièrement insérées dans les fentes de chargement du chargeur.

Avant d'utiliser le produit, vérifier l'intégrité de toutes ses pièces. Si des composants endommagés ou cassés sont découverts, ne pas utiliser le chargeur de batterie et faire réparer le produit avant de l'utiliser.

Le chargeur de batterie ne doit être entretenu et réparé que par du personnel autorisé qui a été spécifiquement instruit des dangers encourus.



DANGER

En cas d'endommagement du chargeur de batterie :

- Ne pas toucher les parties endommagées ;
- Débrancher la fiche de la prise ;
- Faire appel à un électricien.

Ce produit ne doit pas être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou qui manquent d'expérience et de connaissances.

Le chargeur ne doit pas être utilisé par des enfants ou des personnes incapables de lire et de comprendre le manuel d'instructions, sauf s'ils sont sous la surveillance étroite d'une personne responsable qui peut garantir une utilisation sûre.

Le chargeur de batterie doit être utilisé à l'intérieur, dans un environnement sec, à l'abri de la pluie, de la glace, de la neige, du vent ou d'une forte humidité, et dans les limites autorisées et attendues de l'environnement.

Le lieu d'utilisation du chargeur de batterie doit être propre, frais, sec et ne pas être soumis au gel et/ou à une exposition directe au soleil ou à des températures anormales au-delà de celles autorisées.

Veiller à ce que la zone autour du chargeur de batterie soit suffisamment ventilée.

Température de stockage	+0 °C ÷ +50 °C
Température ambiante pendant la recharge	+5 °C À +45 °C
Température d'utilisation	+0 °C À +45 °C

L'utilisation du produit dans des conditions autres que celles indiquées n'est pas autorisée. Se référer également au paragraphe 4.7 pour obtenir des conseils sur l'environnement d'installation et d'utilisation.

Il est obligatoire de toucher le câble de raccordement, le câble de rallonge et sa fiche secteur avec des mains sèches, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de parties mouillées et/ou humides du corps et de zones environnantes qui pourraient présenter un risque pour la personne.

Avant de brancher le chargeur de batterie sur le secteur, s'assurer que le chargeur corresponde aux indications figurant sur le chargeur (voir paragraphe 2.2 « Caractéristiques techniques »).

Pour une plus grande sécurité électrique, il est recommandé de connecter le chargeur de batterie avec un interrupteur différentiel (30 mA, 30ms).



ATTENTION

Pendant la charge, une tension ou une fréquence de réseau incorrecte peut provoquer une surtension dans le chargeur de batterie. Le chargeur de batterie peut être endommagé.

S'assurer que la tension et la fréquence du réseau correspondent aux spécifications de la plaque signalétique du chargeur de batterie.

Tenir le chargeur de batterie éloigné des trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques (y compris la limaille de fer et/ou les métaux en général) qui pourraient provoquer un raccordement entre les contacts de la batterie ou du chargeur. Un court-circuit entre les contacts de la batterie ou de charge peut provoquer des brûlures et des incendies.

Le chargeur de batterie doit être utilisé sur une table et/ou une surface plane de manière stable et non sur un véhicule en mouvement.

Placer le chargeur de batterie de manière à ce que la batterie insérée ne puisse pas tomber.

Retirer toujours la batterie du chargeur une fois le processus de charge terminé.

L'utilisation de chargeurs à des fins autres que celles autorisées peut conduire à des situations dangereuses.

DANGER

Si le chargeur prévu pour un type de batterie est utilisé avec d'autres types de batterie, il y a un risque d'incendie et/ou d'explosion entraînant des blessures graves ou mortelles et des dommages matériels et/ou corporels.

Le tableau suivant décrit la signification des différents symboles qui peuvent être présents sur le chargeur de batterie.

Le non-respect des symboles et des panneaux de sécurité peut entraîner des situations dangereuses pouvant avoir des effets néfastes tels que des blessures graves, voire mortelles, et/ou des dommages à l'équipement lui-même.

SYBOLLE	SIGNIFICATION
	Indique un danger avec risque de blessure, même mortelle, pour le personnel de l'acheteur et/ou pour le personnel préposé/l'utilisateur. Risque d'électrocution et/ou de choc électrique.
	Équipement de Classe II - 417-IEC-5172 Double isolation
	Utilisation à l'intérieur uniquement
	Courant continu - 417-IEC-5031
	Courant alternatif - 417-IEC-5032
	Fusible
	Connexion à la terre de protection - 417-IEC-5019
	Unité d'alimentation à commutation (SMPS)
	Transformateur de sécurité protégé contre les courts-circuits.
	Plus : polarité positive - 417-IEC-5005
	Moins : polarité négative - 417-IEC-5006
	Élimination des matériaux recyclables
	Conformément à la Directive « DEEE » 2012/19/UE, si l'équipement acheté est marqué du symbole sur le côté, cela signifie que le produit, à la fin de sa vie utile, doit être collecté séparément des autres déchets. Ne pas jeter les outils électriques, les équipements électroniques et les batteries dans les ordures ménagères.

UTILISATION IMPROPRE ET DANGEREUSE

- Ne pas utiliser le produit s'il n'a pas été correctement installé, conformément à la réglementation en vigueur, avec les dispositifs de sécurité appropriés au type d'installation ;
- ne pas utiliser le produit en cas de défauts d'alimentation ou en cas de graves défauts d'entretien ou après des modifications ou des interventions ;
- ne pas utiliser le produit pour charger des batteries autres que celles autorisées ;
- ne pas superposer plusieurs chargeurs et ne pas couvrir le chargeur pendant l'utilisation et la charge ;
- ne pas utiliser le produit à l'extérieur ou dans des conditions environnementales autres que celles autorisées ;
- ne pas utiliser le produit sous la pluie ou dans des environnements humides et/ou à l'extérieur ;
- ne pas utiliser le chargeur de batterie dans des environnements classés totalement ou partiellement comme présentant un risque d'incendie ou d'explosion ;

- Il est interdit d'utiliser le chargeur de batterie comme base pour des objets de quelque nature que ce soit, et il est également interdit d'avoir des récipients contenant des liquides à proximité du chargeur ;
- ne pas couvrir le chargeur de batterie ni placer d'objets dessus ;
- ne pas placer le chargeur sur la batterie ;
- ne pas altérer, modifier ou ouvrir le chargeur de batterie ;
- ne pas insérer d'objets dans les fentes du chargeur de batterie ;
- ne pas connecter les contacts électriques du chargeur de batterie avec des objets métalliques ou les court-circuiter.
- s'assurer qu'il n'y ait pas d'étincelles ou de sources d'inflammation à proximité de la batterie ; pendant la charge, les batteries peuvent émettre des gaz explosifs ;
- ne pas utiliser le produit en violation des exigences réglementaires et/ou législatives ou de celles énoncées dans le présent manuel.

4. SÉCURITÉ

4.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il incombe au Client d'informer le personnel chargé de l'utilisation du produit sur les risques d'accident, les dispositifs de sécurité et les règles générales de prévention des accidents prévues par les directives communautaires et la législation du Pays où le produit est utilisé.

Le personnel préposé doit connaître les caractéristiques du produit.

Il doit également avoir lu intégralement le présent manuel et tous les manuels mentionnés au chapitre 10 (Annexes).

Les interventions d'installation et d'entretien doivent être effectués par du personnel qualifié.



DANGER

L'altération ou le remplacement non autorisé d'une ou de plusieurs pièces du produit, l'adoption d'accessoires qui modifient l'utilisation du produit et l'utilisation de pièces de rechange autres que celles recommandées peuvent être à l'origine d'un risque de blessure.

L'installation et l'entretien du produit ne doivent être effectués que par du personnel instruit et dûment qualifié, ayant les connaissances techniques électriques, mécaniques et pneumatiques et connaissant les éventuelles prescriptions en vigueur sur le site ou dans le Pays où le produit est utilisé.

4.2 DIRECTIVES APPLICABLES ET NORMES TECHNIQUES DE RÉFÉRENCE

Chaque produit destiné aux pays de l'Union européenne (UE), ou aux pays pour lesquels il existe un accord avec l'UE concernant la législation sur les produits, est fournie avec une Déclaration de conformité conformément à la Directive Machines 2006/42/CE.

Le produit fourni par CAMPAGNOLA S.r.l. est un produit qui n'appartient pas à l'une des catégories de machines incluses dans la liste prévue à l'annexe IV de la Directive 2006/42/CE. Par conséquent, aux fins de l'attestation de conformité du produit aux dispositions de cette directive, CAMPAGNOLA S.r.l. applique la procédure d'évaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication du produit, telle que définie à l'annexe VIII de la Directive 2006/42/CE.



REMARQUE :

En cas de fourniture de produits dans des zones non communautaires, sauf accord contractuel contraire entre les parties, CAMPAGNOLA S.r.l., aux fins de la conception et de la fabrication du produit, se conforme pour les parties applicables, et conformément à l'état de l'art, aux normes ISO, CEI appliquées au produit.

Le produit a été conçu, fabriqué et testé conformément aux directives communautaires suivantes :

- Directive Machines 2006/42/CE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux machines.
- Directive sur la compatibilité électromagnétique 2014/30/EU (pour les produits qui en relèvent)

- Directives 2012/19/EU et 2011/65/EU
- Normes techniques énumérées dans la Déclaration de conformité.

4.3 CERTIFICATION DU PRODUIT

Les déclarations suivantes sont fournies avec le produit :

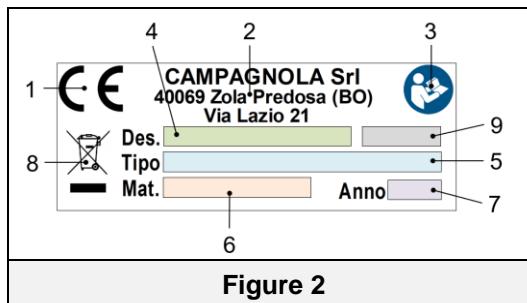
- Déclaration de conformité selon la directive 2006/42/CE
- Déclaration de conformité selon la directive 2014/30/EU
- Déclaration de conformité selon les directives 2012/19/EU et 2011/65/EU
- Le produit est muni d'une plaque signalétique, comme indiqué au par. 4.4

4.4 MARQUAGE CE

Une plaque/étiquette signalétique CE (Figure 2) est appliquée sur chaque produit.

Le modèle, le numéro de série et l'année de fabrication sont indiqués sur la plaque signalétique CE au nom du fabricant et fixée sur le produit. La plaque CE appliquée sur le produit/l'outil fournit les données et les symboles indiqués ci-dessous :

- 1) Marquage de conformité CE conforme à la directive 2006/42/CE.
- 2) Raison sociale et adresse complète du fabricant.
- 3) La prescription obligatoire, pour l'ensemble du personnel préposé à l'utilisation et/ou à l'entretien du produit, de lire le manuel d'utilisation et d'entretien.
- 4) Désignation du produit.
- 5) Type de produit : Désignation du type/code de vente.
- 6) Numéro de série.
- 7) Année de fabrication, soit l'année où le processus de fabrication s'est terminé.
- 8) Informations en vertu de la Directive « DEEE » 2012/19/UE : Les déchets issus des équipements électriques et électroniques peuvent contenir des substances dangereuses pour l'environnement et pour la santé humaine, il ne faut donc pas les éliminer avec les déchets domestiques mais en effectuant une collecte séparée dans les centres de collecte spécifiques.
- 9) Tension d'alimentation du produit.



IMPORTANT !

Pour une identification correcte et claire du produit, il faut se reporter au Type, au numéro de Série et à l'Année de Production indiqués sur la plaque signalétique et les citer pour toute demande d'intervention, d'assistance ou pièces de rechange envoyée à CAMPAGNOLA S.r.l.

IMPORTANT !

Le marquage CE est unique et il atteste de la conformité du produit à la directive machines et aux autres directives applicables dans le respect des conditions prescrites et reportées dans la présente notice.

Dans le cas d'une machine/d'un produit composé de plusieurs pièces, une plaque/étiquette CE est apposée sur le produit et une étiquette d'identification sur l'unité constitutive (par exemple ATRA.xxxx) pour identifier cette dernière.

IMPORTANT !

Il appartient au client de vérifier l'intégrité de la plaque signalétique/étiquette CE.

L'utilisateur est tenu de remplacer la plaque signalétique CE et/ou les plaques d'avertissement qui résultent illisibles en raison de leur usure.

Il est absolument interdit d'enlever les plaques/étiquettes présentes sur le produit.

CAMPAGNOLA S.r.l. décline toute responsabilité quant à la sécurité du produit si cette interdiction n'est pas respectée.

Le marquage CE est placé sur le produit comme indiqué dans la figure suivante.



Ci-dessous un fac-similé de la Déclaration de Conformité fournie avec le produit :

(*) Une liste détaillée des directives et des normes appliquées figure dans la déclaration de conformité fournie avec le produit.

4.5 LIMITES D'UTILISATION

Le produit est destiné à l'utilisation et au fonctionnement décrits au chapitre 3 du présent manuel.

L'utilisation de matériel inadapté ou non compris dans le champ d'utilisation du produit peut causer de graves dommages et nuire à son bon fonctionnement.

4.6 ZONES DANGEREUSES

Le produit en question est destiné à être utilisé par un personnel qualifié, dûment formé à son utilisation, qui connaît les situations/problèmes liés à l'utilisation de produits à lames coupantes dans le secteur agricole et professionnel et qui connaît les caractéristiques et les risques présents dans l'environnement de travail.

Le produit en question se caractérise par des groupes et des pièces considérés comme dangereux. Toutes les zones considérées comme dangereuses, à l'exception des zones de coupe, ont été dûment protégées.

Le risque de coupure, de cisaillement et d'abrasion demeure par rapport à la zone de coupe.

Il faut se tenir à une distance appropriée de la zone de coupe et délimiter la zone de travail s'il existe un risque que des tiers entrent en contact avec la zone de coupe.

Afin de limiter les risques dans les zones dangereuses, des mesures de prévention et de protection appropriées ont été prises. Respecter les instructions, à la fois procédurales et relatives aux « Équipements de protection individuelle », données dans ce manuel.

4.7 CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DE FONCTIONNEMENT

L'environnement dans lequel le produit est utilisé est un environnement extérieur à l'abri des agents agressifs tels que les vapeurs corrosives ou les sources de chaleur excessive.

Sauf indication contraire, le produit est conçu pour être utilisé dans les conditions environnementales suivantes :

- En dessous de 1000 m au-dessus du niveau de la mer.
- Température ambiante comprise entre 5 °C et + 45 °C. (Moyenne sur 24 heures ≤ à 35 °C)
- Humidité relative de 30 % à 85 % sans condensation.
- Température du matériau, le cas échéant < 45 °C.

L'utilisation du produit et des systèmes de contrôle dans des conditions autres que celles indiquées n'est pas autorisée.

En particulier, l'environnement d'installation et d'utilisation ne doit pas présenter les conditions suivantes :

- Exposition à des fumées corrosives ;
- Exposition à une humidité excessive (supérieure à 80 %) et à des variations rapides de l'humidité ;
- Exposition à une poussière excessive ;
- Exposition à des poussières abrasives ;
- Exposition à des vapeurs huileuses ;
- Exposition à des mélanges explosifs de poussières ou de gaz ;
- Exposition à l'air salé ;
- Exposition à des vibrations, chocs ou secousses anormaux,
- Exposition à des intempéries en dehors des limites autorisées ou égouttement ;
- Exposition à des variations de température élevées ou rapides (supérieures à 5 k/h)
- Présence de radiations nucléaires

REMARQUE : Pour les conditions ambiantes de fonctionnement de la batterie (plug-in), veuillez également se référer aux exigences du paragraphe 3.6.

4.8 VIBRATIONS

Le produit a été conçu et construit de manière à ce que les risques liés aux vibrations transmises par ce dernier soient réduits au minimum.

Les vibrations produites par ce produit, en fonction de l'utilisation qui en est faite, conformément aux informations fournies et dans le respect de la réglementation en vigueur, ne sont pas dangereuses pour la santé de l'opérateur.

Les valeurs du niveau de vibrations exprimées en m/s² sont indiquées au paragraphe 2.2 dans la section des données techniques de ce manuel.



ATTENTION

Une vibration excessive ne peut être causée que par une panne mécanique, ce qui signifie que le produit ne doit pas être utilisé et qu'il doit être signalé et réparé immédiatement, pour ne pas compromettre la sécurité du produit et du personnel chargé de son fonctionnement et de son entretien.

4.9 BRUIT

Les mesures de bruit ont été effectuées conformément aux dispositions de la norme EN ISO 3744 relative à l'acoustique et aux normes connexes.

Le produit n'a pas de protection contre les bruits.

Les valeurs du niveau de puissance acoustique exprimées en dB(A) sont indiquées au paragraphe 2.2 dans la section des données techniques de ce manuel.

L'utilisation d'équipements de protection individuelle contre le bruit (casques antibruit) est prescrite pour le personnel qui se trouve à proximité du produit ou qui effectue des activités d'entretien lorsque le produit est en marche.

Il incombe à l'utilisateur de prendre les mesures de prévention et de protection nécessaires conformément à la législation du Pays dans lequel le produit est utilisé.



ATTENTION

Il appartient à l'utilisateur d'effectuer l'évaluation des risques de bruit dans l'environnement de travail et d'appliquer les mesures de prévention et de protection qui en découlent, conformément à la législation du Pays d'utilisation du produit.



DANGER

Des dispositifs de protection acoustique doivent être utilisés lorsque l'on stationne à proximité du produit ou lors des réglages de ce dernier.

L'utilisation de casques antibruit est obligatoire pour tout le personnel travaillant sur le produit, que ce soit à des fins fonctionnelles ou d'entretien.

4.10 ÉLIMINATION DES MATERIAUX ÉPUISÉS

Le produit, au cours de son fonctionnement normal, ne comporte pas de contamination environnementale mais durant toute la période d'utilisation, certains déchets ou matériaux épuisés sont produits dans des conditions particulières (par exemple la graisse/huile de lubrification des pièces mécaniques ou des pièces en plastique qui peuvent être entrées en contact avec ces dernières) qui nécessitent une élimination adéquate.

Pour l'élimination de ces matériaux, chaque pays possède des règles spécifiques pour la protection de l'environnement. Le client est tenu de connaître les lois en vigueur dans son pays et d'opérer de manière à obtempérer à ces législations conformément aux indications reportées sur les fiches techniques des produits utilisés.



ATTENTION

Respecter les lois en vigueur en matière d'élimination des huiles minérales et/ou des produits avec lesquels ces dernières sont entrées en contact.



ATTENTION

Vous trouverez de plus amples informations sur les procédures d'élimination des huiles et des autres substances sur la fiche de sécurité des substances en question.

L'élimination des déchets toxiques au cours des phases de collecte, de transport, de traitement (au sens d'opération de transformation nécessaire à la récupération) ainsi que le stockage et la décharge sur le sol, sont des activités d'intérêt public soumises au respect des principes généraux suivants :

- Il faut éviter tout dommage ou risque pour la santé et protéger l'intégrité physique et la sécurité de la collectivité et des personnes.
- Il faut garantir le respect des exigences hygiéniques et sanitaires et éviter tout risque de pollution de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol.
- Il faut promouvoir, en respectant les critères économiques et efficaces, les systèmes de récupération et de recyclage des matériaux et de l'énergie.

4.11 INDICATIONS POUR LES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les résidus issus des traitements industriels et les matériaux provenant des démolitions de machines et d'équipements détériorés et obsolètes sont des déchets spéciaux.

Les producteurs de déchets sont tenus de pourvoir à l'élimination des déchets spéciaux, même toxiques et nocifs, directement ou par le biais d'entreprises ou d'organismes autorisés ou en les remettant aux sujets qui gèrent le service public et avec lesquels une convention spécifique a été stipulée.

Chaque pays/commune est tenu de fournir à la région toutes les informations disponibles sur l'élimination des déchets sur son territoire.



ATTENTION

L'élimination abusive du produit de la part du détenteur comporte l'application des sanctions administratives prévues par les réglementations en vigueur.



ATTENTION

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR L'UTILISATEUR EN VERTU DE LA DIRECTIVE « DEEE » 2012/19/EU (ABROGEANT LA DIRECTIVE 2002/96/CE ET LA DIRECTIVE 2003/108/CE) RELATIVE AUX DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES.

Conformément à la Directive « DEEE » 2012/19/UE, si le composant/l'équipement acheté est marqué du symbole de la poubelle sur roues barrée d'une croix, cela signifie que le produit, à la fin de sa vie utile, doit être collecté séparément des autres déchets.



La collecte séparée de cet équipement/ce composant en fin de vie est organisée et gérée par le fabricant. L'utilisateur qui voudra se débarrasser de cet équipement devra donc contacter le fabricant et suivre le système que ce dernier a adopté afin de permettre la collecte séparée de l'équipement à la fin de sa vie utile.

Le tri sélectif approprié visant à destiner l'équipement hors d'usage au recyclage, au traitement et à l'élimination dans le respect de l'environnement contribue à éviter les effets nocifs pour l'environnement et la santé et facilite le réemploi et/ou le recyclage des matériaux dont il est composé.



ATTENTION

Si le symbole de la poubelle barrée ne se trouve pas sur les équipements, cela signifie que l'élimination du produit n'est pas à la charge du producteur. Dans ce cas, ce sont les normes en vigueur sur l'élimination des déchets qui valent toujours.

4.11.1 BATTERIES

Conformément au Décret législatif 188/2008 Transposition italienne de la Directive 2006/66/CE relative aux batteries/bloc-batterie ainsi qu'aux déchets qui en résultent.

Le symbole de la poubelle barrée sur le produit ou son emballage indique que les batteries, à la fin de leur vie utile, doivent être collectées séparément des autres déchets afin de permettre un traitement et un recyclage adéquats. L'utilisateur doit donc remettre gratuitement l'équipement en fin de vie aux centres municipaux appropriés de collecte sélective des déchets électriques et électroniques, ou le renvoyer au détaillant.

Outre le symbole, les batteries, accumulateurs et piles boutons contenant plus de 0,0005 % de mercure (symbole chimique Hg), plus de 0,002 % de cadmium (symbole chimique Cd) ou plus de 0,004 % de plomb (symbole chimique Pb) sont marqués du symbole chimique du métal concerné.

Le tri sélectif approprié visant à destiner les batteries hors d'usage au recyclage, au traitement et à l'élimination dans le respect de l'environnement contribue à éviter les effets nocifs pour l'environnement et la santé et facilite le réemploi et/ou le recyclage des matériaux dont elles sont composées.

L'élimination non autorisée des batteries, piles et accumulateurs par l'utilisateur entraîne l'application de sanctions conformément aux dispositions légales en vigueur.

Dans le cas d'une batterie contenue dans l'« appareil », et lorsque la batterie peut être facilement retirée par l'utilisateur, veuillez noter qu'il est obligatoire de se conformer à la législation en vigueur selon laquelle la batterie ne doit pas être éliminée en tant que déchet municipal (Directive 2006/66/CE), devant faire l'objet d'une collecte séparée pour éviter de nuire à l'environnement.

L'utilisateur doit donc rapporter gratuitement la batterie usagée aux centres municipaux de collecte sélective des déchets électriques et électroniques ou l'éliminer dans les conteneurs prévus à cet effet dans les points de vente.

4.12 SÉCURITÉS APPLIQUÉES AU PRODUIT

Le produit est équipé des dispositifs de sécurité suivants.

SÉCURITÉS PRÉSENTES SUR LE PRODUIT
PROTECTION FIXE
DISPOSITIF CONTRE LE DÉMARRAGE ACCIDENTEL

4.12.1 PROTECTIONS FIXES

Les protections de type fixe sont des protecteurs fixes et/ou des carters installés sur le produit, dont la fonction est d'empêcher l'accès aux pièces internes ou aux pièces mobiles pendant le cycle de fonctionnement. À l'exclusion de la zone de la lame de coupe où il n'est pas possible d'avoir des protections en raison de la fonctionnalité spécifique de l'équipement.

Placées dans des zones d'accès exclusif lors de l'entretien, elles nécessitent des outils spécifiques pour être retirées.

Les protections fixes sont les coques de protection de la mécanique du produit, qui comprennent également la protection du levier d'actionnement contre l'activation involontaire du produit (chocs, chute du produit, etc.)



DANGER

Il est absolument interdit de faire fonctionner le produit, après l'avoir entretenu, sans avoir correctement réinstallé les protections fixes, ainsi que de l'utiliser sans ces dernières.

Il est strictement interdit d'altérer le produit en essayant, par quelque moyen que ce soit, de contourner une protection fixe en profitant d'éventuels passages indirects dus à l'absence ou au repositionnement partiel des protections ou lorsque toutes les vis de fixation n'ont pas été repositionnées comme prévu à l'origine par le fabricant.



REMARQUE

Vérifier périodiquement l'intégrité des protecteurs fixes et de leurs fixations, en accordant une attention particulière aux carters d'accès aux mécanismes du produit.

4.12.2 DISPOSITIF CONTRE LE DÉMARRAGE ACCIDENTEL

Le produit est équipé d'un dispositif contre la mise en marche accidentelle, consistant en un contrôle intégré à l'électronique, qui permet de mettre en marche le produit uniquement après une double action (double clic) sur le levier d'actionnement, comme indiqué au paragraphe 3.5.

Cela permet d'éviter que la lame ne se mette en marche en cas de choc accidentel.



REMARQUE

Vérifier périodiquement et avant chaque utilisation le bon fonctionnement du dispositif pour éviter tout démarrage accidentel.

4.13 RISQUES RÉSIDUELS

Pendant la phase de conception, les zones ou parties à risque ont été évaluées et toutes les précautions nécessaires ont été prises pour éviter les risques pour les personnes et les dommages aux composants du produit, comme indiqué dans les paragraphes précédents.



ATTENTION

Vérifier périodiquement le fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Ne pas démonter les protections fixes ou mobiles du produit. Ne pas introduire d'objets ou d'outils étrangers dans la zone d'opération, de travail et d'entretien du produit.

Bien que le produit soit équipé des systèmes de sécurité susmentionnés, il subsiste certains risques qui ne peuvent être éliminés, mais qui peuvent être réduits par des actions correctives de la part de l'utilisateur final et par des méthodes d'utilisation correctes qui sont obligatoires pour toute personne opérant sur le produit.

Ci-dessous un résumé des risques qui subsistent pour le produit lors de son fonctionnement normal, de son réglage et de sa mise en place, de son entretien et de son nettoyage.

4.13.1 CHOCS ET ÉCRASEMENT

Ne pas accéder aux pièces mobiles du produit.

Risque présent si les protections sur le produit ont été enlevées.

Risque de chute de composants du produit si les éléments constitutifs tels que la batterie ne sont pas correctement bloqués.

4.13.2 CISAILLEMENT

Le risque de cisaillement peut se produire principalement lorsque l'opérateur approche les lames avec des parties du son corps. Le même risque subsiste même si les protections des pièces mobiles ont été enlevées.

Avant d'alimenter le produit, s'assurer qu'il ne fasse l'objet d'aucune opération d'entretien.



ATTENTION

Il est absolument interdit d'enlever les protections ou d'ouvrir les parties du produit munies de carters ou de trappes d'inspection avec des vis de fixation, sans avoir préalablement arrêté le produit et coupé toutes ses sources d'alimentation.



ATTENTION

Il est absolument interdit de manutentionner, de stocker ou d'effectuer des opérations d'entretien avec les lames ouvertes, sous peine de risque de coupure ou de cisaillement.

Il est absolument interdit d'approcher les lames avec les mains ou d'autres parties du corps.

Il est obligatoire de s'assurer que les lames soient fermées dans toutes les conditions de non-utilisation. Le fabricant est dégagé de toute responsabilité en cas de non-respect de cette exigence.

4.13.3 INCENDIE

En cas d'anomalies ou de pannes, la matière plastique utilisée (par exemple les gaines, les câbles électriques) est auto-extinguible et conforme aux normes en vigueur.

Le produit, qui est un produit portable tenu et/ou porté à la main, n'est pas équipé de son propre système de lutte contre l'incendie.

- Le Client/utilisateur doit évaluer la nécessité d'un système de lutte contre l'incendie adéquat conformément aux normes de sécurité et de prévention des incendies en vigueur dans le Pays de l'utilisateur et aux règlements intérieurs du site/de l'usine.
- Ne pas utiliser de flammes nues ni fumer à proximité du produit pendant son fonctionnement et/ou son entretien.



DANGER

En cas d'incendie, toujours arrêter le produit et déconnecter toutes les sources d'alimentation/énergie.

4.13.4 ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE :



ATTENTION

Le produit **n'est PAS adapté à une utilisation dans des environnements explosifs ou classifiés.**

- Il est absolument interdit de l'utiliser dans une atmosphère explosive ou partiellement explosive.

Le produit **n'est donc pas adapté pour travailler dans des environnements :**

- **explosifs ou partiellement explosifs**
- **classés à risque d'incendie ou d'explosion**
- **en présence d'atmosphères corrosives**
- **en présence de gaz et/ou de poussières classés**
- **en présence d'un risque d'incendie dû à toute matière ou source d'inflammation**

- Il est absolument interdit de l'utiliser dans l'un des environnements énumérés ci-dessus.

4.13.5 AVEUGLEMENT

Risque présent à tous les stades d'utilisation et pendant l'entretien et le nettoyage.

- Lorsqu'on travaille avec le produit, il est absolument interdit de se tenir à proximité de la tête de coupe afin d'éviter le risque de projection d'objets et de fragments issus du travail.
- Lors de l'utilisation et du nettoyage du produit, le personnel préposé doit porter des lunettes de protection appropriées.



ATTENTION

L'utilisation d'une protection des yeux et du visage est obligatoire.

4.13.6 CHUTE, PROJECTION D'OBJETS

- Éviter de laisser les outils de travail et les objets sans surveillance, même temporairement, afin d'éviter qu'ils ne tombent ou ne soient projetés
- Pendant les activités d'utilisation et/ou d'entretien, éviter de diriger la tête de coupe ou de récolte vers d'autres personnes ou vers soi-même pour éviter tout risque de projection de résidus de travail et/ou de lubrifiants.
- Lors des activités de coupe ou de récolte, il peut y avoir un risque de chute et/ou de projection du produit (coupe ou récolte).



ATTENTION

L'utilisation d'une protection pour le visage (écran de protection) et pour le corps est obligatoire pour tout le personnel d'exploitation et d'entretien.

4.13.7 GLISSEMENT

Toute fuite de lubrifiant due à la lubrification des lames peut entraîner un glissement du personnel chargé de l'utilisation et du fonctionnement.

Risque également présent en cas de non-respect des prescriptions/conditions d'utilisation.

Afin d'éviter tout risque de glissement, le produit ne doit être utilisé qu'à partir du sol, dans une position sûre et stable, en assurant un équilibre parfait et stable pendant l'utilisation et la manutention.



ATTENTION

Accéder à ces zones avec des chaussures antidérapantes et veiller à ce qu'elles soient toujours propres.
Effectuer des inspections périodiques en fonction de l'utilisation.



REMARQUE

Les conditions du site de travail (pente, surface, etc...) ne sont pas prises en compte dans ce risque, consulter les paragraphes 3.1 et 3.2 pour les prescriptions supplémentaires fournies, en se rappelant qu'il est de la responsabilité de l'utilisateur d'effectuer une évaluation des risques liés au site de travail et des conditions correctes d'utilisation du produit.

4.13.8 EFFET FOUET

- Attention au contrecoup et aux mouvements de rebond vers le haut générés par les outils pendant les opérations de coupe. Les contrecoups peuvent entraîner de dangereuses pertes d'équilibre et par conséquent une perte de contrôle du produit
- Faire attention à l'effet coup de fouet que pourrait provoquer la coupure du fil de fer.

4.13.9 TRÉBUCHEMENT

- Le stockage désordonné du matériel en général peut constituer un danger de trébuchement et une restriction partielle ou totale des voies d'évacuation en cas de besoin.
- Veiller à ce que lieux de travail, de transit et les voies d'évacuation soient exempts d'obstacles et conformes à la réglementation en vigueur.

4.13.10 PANNES DE CIRCUITS

- En raison de possibles pannes, les circuits/composants de commande, les circuits/composants de sécurité et les circuits/composants d'alimentation peuvent perdre une partie de leur efficacité, ce qui peut réduire le niveau de sécurité.
- Effectuer des vérifications périodiques de l'état de fonctionnement des dispositifs/composants du produit et de toutes les connexions

4.13.11 FOUDRE

Comme il s'agit d'un outil manuel utilisé à l'extérieur, il n'est pas équipé d'une protection contre les effets de la foudre.

- Informer le personnel chargé des activités d'entretien et veiller à ce qu'il soit dûment formé à l'exécution de l'activité et conscient des risques résiduels présents.
- Il est interdit d'effectuer des activités lors de conditions météorologiques défavorables (risque de foudre ou d'orages).

4.13.12 RISQUE DE BRÛLURE/ÉCHAUDURE

Sur la zone de coupe, il existe un risque potentiel de brûlure en cas d'absence ou d'insuffisance de lubrification.

- Informer le personnel chargé de l'entretien ou de l'utilisation du produit.
- Pour accéder à ces zones, il faut d'abord attendre que ces pièces refroidissent et porter des gants de protection contre la température, en faisant preuve d'une grande prudence.

4.14 PRESCRIPTIONS SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE DANGER



DANGER

- Ne pas utiliser le produit s'il est endommagé, s'il est mal réglé ou s'il n'est pas monté complètement.
- Ne pas utiliser le produit si l'interrupteur ON/OFF d'allumage et d'arrêt ne s'actionne pas correctement.
- Ne pas utiliser le produit sur une échelle, un échafaudage ou une surface qui n'est pas au niveau du sol et/ou qui n'est pas stable.
- Ne pas utiliser le produit à proximité de câbles électriques
- Faire très attention et se concentrer sur les activités effectuées en faisant preuve de bon sens et en respectant les dispositions réglementations applicables en matière de sécurité lors de l'utilisation du produit.
- Ne toucher aucun type de pièce en mouvement, de même qu'il est interdit d'effectuer des opérations d'entretien (ordinaire et/ou extraordinaire) avec des pièces en mouvement. Il est obligatoire de couper l'alimentation électrique avant d'effectuer toute opération d'entretien.
- Il est interdit d'utiliser de l'essence, des solvants ou d'autres produits inflammables pour nettoyer ou laver le produit.
- Ne pas altérer, modifier et/ou contourner les protections, les dispositifs de commande, de contrôle et de sécurité du produit.



DANGER

- Avant de mettre le produit en marche, s'assurer que les lames ne soient pas ouvertes et qu'elles ne soient pas en contact avec des corps étrangers ou des pièces sous tension.
- Adopter une position de travail stable et sûre garantissant un équilibre parfait (par exemple une surface plane et sèche).
- Utiliser le produit, ainsi que les accessoires, etc., conformément à ces instructions et en tenant compte des conditions de travail et des opérations à effectuer.
- Avant chaque utilisation, vérifier que les systèmes de sécurité et de commande et contrôle soient en parfait état de fonctionnement.
- Tenir fermement le produit en utilisant la main la plus appropriée pour l'opérateur, en assurant une prise stable avec trois doigts et le pouce sur la poignée et l'index prêt à actionner le levier d'actionnement.
- Faire particulièrement attention à la poignée qui doit toujours être sèche, propre (résidus d'usinage, huile, etc...) en utilisant les EPI prévus.
- Faire attention lors de la coupe de branches tendues, car elle peut entraîner la perte de contrôle du produit suite à l'effet fouet.
- En cas de contact avec des matériaux autres que le bois (par exemple, des fils de fer, des poteaux de soutien de vignes, etc.), les lames peuvent être endommagées et provoquer des étincelles. Veuillez noter qu'il est interdit d'utiliser le produit à d'autres fins que celles stipulées au paragraphe 3.1.
- Maintenir les lames propres, affûtées et lubrifiées.
- L'inhalation des vapeurs d'huile et/ou de sciures de bois peut irriter les voies respiratoires et provoquer une intoxication. Si le problème persiste, consulter un médecin spécialisé.
- Prévenir les allumages accidentels du produit. Lors de la manipulation ou du transport de l'outil, veiller à ce que l'interrupteur soit éteint (position OFF) avant de le brancher à la source d'énergie (batterie/bloc-batterie).
- L'écran clignote, émet un signal sonore et indique le type d'erreur pour signaler que l'outil est bloqué en raison d'un dysfonctionnement. Dans ce cas, pour réactiver l'outil, consulter la liste des alarmes.



DANGER

Pendant le fonctionnement et l'entretien du produit, utiliser des chaussures, des gants et des lunettes ou un écran de protection



DANGER

- Ne pas transporter le produit avec les lames ouvertes.
- Avant de brancher la batterie, s'assurer que le connecteur ait les contacts propres (pas de saleté ou d'autre matériau obstruant), secs et exempts de phénomènes d'oxydation.
- Avant toute opération de réglage ou d'entretien, ordinaire ou extraordinaire, déconnecter la batterie.
- Pour l'affûtage et l'entretien des lames, suivre les instructions de ce manuel.
- N'utiliser l'outil qu'avec les accessoires spécifiés par le Fabricant.
- Avant toute opération d'entretien ordinaire, lire attentivement ce manuel. Pour les opérations d'entretien qui ne sont pas indiquées dans le manuel, contacter le C.A.T. du fabricant.
- Maintenir en parfait état de lisibilité et d'intégrité les étiquettes et pictogrammes apposés sur l'outil, en particulier ceux relatifs aux signaux de danger et de sécurité.



ATTENTION AU CONTRECOUP

Le contre coup peut se produire dans diverses conditions, par exemple lors de la coupe d'un « matériau » sous tension. Afin d'éviter le contre coup, il faut s'assurer au préalable que le matériau ne soit pas sous tension, qu'il soit du type requis (matériau en bois) et qu'il contrôle le produit en le saisissant fermement. En connaissant et en prévenant les conditions d'utilisation correctes, le facteur de surprise et l'occurrence des accidents peuvent être éliminés. Veiller à ce que la zone de coupe ne comporte pas d'obstacles et/ou de matériaux susceptibles d'être projetés.



ATTENTION

Avant toute opération d'entretien ou de réglage mécanique du produit, il est impératif de porter des EPI tels que des chaussures de sécurité, une combinaison de travail, des gants anti-perforation et des lunettes de protection pour le visage.

- Toute opération de réparation ou d'entretien ne peut être effectuée que par du personnel dûment formé. Informé et instruit, et autorisé ayant le profil professionnel requis (technicien d'entretien mécanique et/ou technicien d'entretien électrique) en fonction du type de travail à effectuer.
- Seuls le réglage, la lubrification des lames et le nettoyage du produit peuvent être effectués par l'opérateur. Toutes les autres activités d'entretien sont exclues.
- Il est obligatoire de débrancher le produit de la source d'alimentation (batterie/bloc-batterie) avant toute opération de réglage et/ou d'entretien.
- Pendant les opérations d'utilisation, d'entretien et/ou de réparation, les personnes non autorisées doivent rester à une distance d'au moins 5 mètres du rayon d'action du produit.
- Le retrait des dispositifs de protection ou de sécurité (le cas échéant) ne doit être effectué que pour des opérations d'entretien extraordinaire et uniquement par le personnel d'**entretien**, après déconnexion des sources d'énergie. Le technicien d'entretien doit assurer la sécurité de tout le personnel afin d'éviter tout dommage au produit et rétablir l'efficacité des dispositifs à la fin de l'entretien et toujours avant une nouvelle utilisation.
- Toutes les opérations d'entretien qui ne sont pas visées dans ce manuel doivent être effectuées dans les C.A.T. du fabricant.
- Les travaux d'entretien, de réparation et de dépannage doivent se terminer par la vérification du bon fonctionnement du produit et de toutes ses sécurités actives.
- Une fois que les opérations d'entretien ou de réparation sont terminées, ne remettre le produit en marche qu'après la vérification faite par un **technicien d'entretien**, qui devra veiller à ce que :
 - les travaux aient été complètement effectués ;
 - le produit fonctionne parfaitement ;
 - les systèmes de sécurité soient activés ;
 - personne n'opère sur le produit.

4.15 PRESCRIPTIONS D'ATTENTION SUPPLÉMENTAIRES

ATTENTION

Veiller à ce que tout le personnel préposé à l'entretien et à l'utilisation du produit soit correctement formé et instruit quant aux procédures de sécurité et d'utilisation correctes.

S'assurer que l'ensemble du personnel est conscient des risques résiduels présents et indiqués au par. 4.13

ATTENTION

Ne jamais procéder à l'entretien du produit lorsqu'il est en fonctionnement.

ATTENTION

S'assurer que tous les dispositifs de sécurité sont connectés et en bon état de fonctionnement. Ne jamais modifier ou contourner les dispositifs de sécurité.

ATTENTION

Quand l'outil n'est pas utilisé, éteindre l'interrupteur ON/OFF pour éviter une consommation inutile de la batterie et/ou la détérioration des composants.

ATTENTION

Le produit doit être inspecté avant chaque utilisation et dans tous les cas après des événements tels qu'une chute ou un choc afin d'identifier tout dommage éventuel.

ATTENTION

Ne pas utiliser le produit dans des environnements clos ou dont l'atmosphère est potentiellement explosive.

Le produit ne doit être utilisé que par un opérateur correctement formé et instruit qui a lu et compris ce manuel.

Ne pas insérer d'objets étrangers dans les pièces en mouvement.

Porter un équipement de protection individuelle adapté aux opérations à effectuer. Les vêtements doivent être près du corps. Éviter de porter des cravates, des colliers ou des cheveux longs non attachés qui pourraient se prendre dans les pièces en mouvement

Une personne sous l'effet de l'alcool ou prenant des médicaments qui réduisent les réflexes ou des drogues n'est pas autorisée à utiliser le produit ou à interagir avec, ni à effectuer les opérations d'entretien ou de réparation.

L'utilisateur est responsable des dangers ou accidents causés à d'autres personnes ou à leurs biens en cas d'utilisation non conforme aux instructions de ce manuel.

Il est interdit de se déplacer entre les différentes positions de coupe, en effectuant des actionnements à vide, en agissant sur le levier d'actionnement.

L'inhalation des vapeurs d'huile peut irriter les voies respiratoires et provoquer une intoxication. Si le problème persiste, consulter un médecin.

Afin de préserver la sécurité de l'opérateur et d'éviter tout dommage, il est indispensable d'avoir lu et compris l'ensemble du manuel d'utilisation et d'entretien avant d'effectuer toute opération sur le produit. Ces instructions ont pour but de décrire le fonctionnement du produit et son utilisation en toute sécurité ainsi que les conditions correctes conformément aux réglementations en vigueur.

Le respect des instructions contribue à éviter des dangers, à réduire les coûts de réparation et à augmenter la durée du produit. Ce manuel doit rester intact et bien lisible.

4.16 NOTES GÉNÉRALES SUR LE COMPORTEMENT

Le personnel préposé doit prendre soin de sa propre santé et de celle des autres travailleurs présents sur le lieu de travail, conformément à la formation, aux instructions reçues et aux moyens et ressources mis à disposition par l'employeur (ou le dirigeant), et respecter les prescriptions en vigueur ainsi que les informations contenues dans le présent manuel.

Le comportement est le résultat de trois facteurs :

➤ **Conduite**

Une bonne conduite et un comportement prudent (maîtrise de soi) constituent une défense pour soi-même et pour les autres travailleurs.

Sans maîtrise de soi, les lois, les normes, les dispositions, les instructions et les mesures de prévention et de protection adoptées n'ont que peu d'effet.

En effet, une conduite incorrecte et une conduite imprudente réduisent les conditions de sécurité pour soi-même et pour les autres travailleurs travaillant à proximité.

➤ **Attention**

Les blessures et les accidents sont presque toujours dus au manque d'attention. En effet, le contrôle continu et la vigilance de ses actes (attention), ainsi que l'égalité de comportement des personnes présentes, réduisent fortement les conditions d'exposition aux risques et assurent une plus grande sécurité.

➤ **Règles ou normes générales de comportement**

En soi, une conduite correcte et une bonne attention ne suffisent pas à garantir des conditions de sécurité.

Certains accidents et blessures peuvent également survenir sans raison apparente ni signe avant-coureur. Il convient donc de respecter des règles, qui résultent de lois, de normes, de recommandations ou de l'expérience et de la connaissance.

Les travailleurs doivent respecter les règles ou normes générales de comportement suivantes, en plus de celles qui figurent dans d'autres manuels ou dans les dispositions légales en vigueur ou dans les cours de formation reçus.

- 1) Se conformer aux dispositions et aux instructions données par les supérieurs.
- 2) En cas d'urgence et en fonction de leurs compétences, les travailleurs prennent des mesures pour éliminer ou réduire les déficiences ou les dangers rencontrés et font ensuite rapport de leurs actions à la personne responsable ;
- 3) Ne pas retirer les dispositifs de sécurité, d'avertissement ou de contrôle. Ne pas effectuer de sa propre initiative des opérations qui **ne relèvent pas de nos compétences ou qui peuvent être dangereuses** ;
- 4) Contribuer avec l'employeur, les dirigeants et les préposés à l'exécution des actes nécessaires à la protection de la santé ou imposés par les autorités compétentes.
- 5) Chacun doit savoir faire le travail qui lui est confié, c'est-à-dire qu'il doit :
 - vérifier son propre espace de travail et comprendre les problèmes ou les risques qu'il peut présenter ;
 - prendre toutes les précautions pour que l'exécution des tâches reçues ne constitue pas un danger pour lui-même ou pour les autres travailleurs ;
 - ne pas opérer dans des conditions dangereuses sans prendre les mesures de protection appropriées. Lors de travaux en hauteur, utiliser les EPI appropriés, tels que des ceintures de sécurité ou des harnais ;
- 6) Utiliser correctement les moyens, les machines, les équipements et les dispositifs de sécurité ;
- 7) Ne pas utiliser de moyens, d'installations, de machines, d'équipements sans autorisation expresse et ne pas effectuer de manœuvres, de travaux, d'actions ou quoi que ce soit d'autre dont vous n'êtes pas pleinement conscient et qui ne relève pas de votre compétence ;
- 8) Utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI) et les autres moyens de protection, conformément à la formation et aux instructions reçues pour la protection individuelle et collective ;
- 9) Signaler immédiatement à ses supérieurs toute déficience des équipements, des machines et/ou des moyens, ainsi que des dispositifs de sécurité utilisés et toute condition dangereuse qui pourrait être rencontrée ;
- 10) Connaître les instructions à suivre en cas d'urgence (lutte contre l'incendie, accident grave, etc.) ;
- 11) Les employés travaillant sur des machines et des équipements comportant des pièces mobiles ne doivent pas porter de bracelets, de bagues, de colliers, de cravates, d'écharpes ou d'autres accessoires similaires pendant leur travail ;
- 12) Veiller à ce que les voies de passage et de circulation soient toujours dégagées ;
- 13) Ne pas utiliser d'essence, de diesel, d'alcool éthylique ou de solvants chimiques pour le nettoyage ou le lavage ;

- 14) Veiller à ce que les zones de travail et d'entretien soient toujours dégagées.
- 15) Il est essentiel de rassembler et de disposer les équipements et le matériel utilisé pour son travail de manière à ce qu'ils ne gênent pas le travail des autres ou son propre travail à un moment ultérieur ;
- 16) Respecter les obligations et les interdictions imposées par les panneaux de sécurité répartis dans les différentes zones de travail ;
- 17) Ne jamais utiliser d'air comprimé ou d'oxygène pour nettoyer les vêtements de travail de la poussière, de la saleté, etc. ;
- 18) Ne pas négliger les petites plaies ou autres blessures mineures et administrer immédiatement des médicaments à l'aide des trousse de premiers soins appropriées et prévenir son supérieur ;
- 19) Ne pas se laisser distraire ou ne pas faire de farces entre collègues pendant le travail, car cela pourrait créer des conditions dangereuses et provoquer des blessures.

4.17 PLAQUES D'AVERTISSEMENT

En fonction des risques résiduels de différentes natures identifiés pour le produit, CAMPAGNOLA S.r.l. l'a équipé de plaques d'avertissement de danger, de mise en garde et d'obligation, définies conformément à la réglementation européenne concernant les symboles graphiques à utiliser sur les installations (Directive 92/58/CEE).

Les plaques en question sont situées à un endroit bien visible.



ATTENTION

Il est absolument interdit d'enlever les plaques d'avertissement présentes sur le produit. CAMPAGNOLA S.r.l. décline toute responsabilité quant à la sécurité du produit si cette interdiction n'est pas respectée.



ATTENTION

Après l'utilisation du produit sur le lieu de travail, il incombe au Client/à l'utilisateur final d'adopter la signalisation nécessaire, en fonction des risques résiduels présents.



ATTENTION

Le client/l'utilisateur est tenu de remplacer les plaques d'avertissement qui résultent illisibles en raison de leur usure.

4.17.1 DISPOSITION DES PLAQUES D'AVERTISSEMENT

Sur tous les modèles fabriqués par CAMPAGNOLA S.r.l., des plaques d'avertissement ont été identifiées afin de signaler les risques résiduels présents, dont les types spécifiques sont indiqués ci-dessous.

En raison de la taille du produit, il n'est pas possible d'installer les plaques d'avertissements qui ont été identifiées pour le produit. C'est pourquoi le fabricant a apposé la plaque de marquage CE avec le pictogramme de l'obligation de lire et de comprendre le manuel dans son intégralité.

Veuillez noter qu'il est de la responsabilité précise de l'utilisateur, à la réception du produit, de s'assurer de l'intégrité de la plaque CE apposée sur le produit dans la position indiquée et des plaques d'avertissement indiquées ci-dessous aux fins de la gestion correcte du produit et des risques résiduels qui subsistent malgré les solutions techniques adoptées.

Informations en vertu de la Directive « DEEE » 2012/19/UE : Voir le paragraphe 4.11.	Emplacement auquel la plaque CE est apposée sur le produit.	Obligation de lire et de comprendre le manuel fourni dans son intégralité.



Viennent ensuite les pictogrammes de danger et d'interdiction relatifs aux risques résiduels qui subsistent. Consulter le paragraphe 1.4 pour une description de ces derniers.



5. INSTALLATION

ATTENTION

Avant de lire ce chapitre, pour une utilisation sûre du produit, consulter le chapitre 4 « Sécurité ».

5.1 EMBALLAGE ET DÉBALLAGE

Le produit, afin d'être protégé et de ne pas être endommagé pendant l'expédition, est généralement emballé et transporté des locaux du fabricant à ceux du client à l'aide d'un emballage approprié (boîte en carton, valise, etc.). L'emballage pèse 20 kg, il peut donc être facilement déplacé sans outils particuliers.



ATTENTION !

Les opérations de manutention des charges doivent être effectuées conformément aux réglementations en matière de sécurité sur les lieux de travail. Conserver la boîte pour le stockage du produit pour de moyennes ou longues périodes ou pour le remettre après l'utilisation ou pour l'envoyer emballé à un centre d'assistance pour toute réparation.

Les informations et les pictogrammes nécessaires à l'expédition sont imprimés sur l'emballage du produit.

À la réception du produit, l'intégrité de l'emballage et du contenu doit être vérifiée pour s'assurer qu'aucun dommage n'est survenu pendant l'expédition.

Si l'on constate des dommages dus à l'expédition, envoyer à CAMPAGNOLA S.r.l. une réclamation écrite, documentée par des photographies des pièces endommagées, au plus tard 8 jours après la livraison du produit.

Vérifier soigneusement que le contenu correspond exactement aux documents d'expédition.

Lors de l'élimination de l'emballage, l'utilisateur doit se conformer aux réglementations en vigueur dans son Pays.

L'élimination de l'emballage relève de la responsabilité de l'utilisateur/du Client.

5.1.1 STOCKAGE

Le produit emballé peut normalement être stocké dans un environnement fermé tant que la température n'est pas inférieure à 0 °C ou supérieure à +50 °C (32-122 F) et que l'humidité relative ne dépasse pas 80 % (sans condensation).

Aucun autre colis ne doit être placé sur l'emballage.

Une attention particulière doit être portée aux matériaux fragiles.

Respecter les indications de position figurant sur les emballages.

Des précautions particulières doivent être prises lors du chargement, du déchargement et du transport, afin d'éviter tout choc et tout dommage.

S'assurer que les emballages n'aient pas été endommagés au cours de ces opérations.

Aucun emballage endommagé ne sera réparé par le client.



ATTENTION

Il convient de rappeler que certains effets résultant de l'exposition d'un produit aux conditions environnementales sont la conséquence directe de son exposition successive à deux ou plusieurs facteurs ou paramètres, dont certains sont particulièrement critiques :

- **le choc thermique**, qui peut résulter de l'exposition du produit à des températures élevées immédiatement après une exposition à des températures basses ou vice versa, ou de l'exposition du produit à l'eau (pluie, jets d'eau, neige, immersion, etc. : toutes conditions interdites) immédiatement après une exposition à des températures élevées ;
- **la formation de glace**, qui peut résulter de l'exposition du produit à des températures inférieures au point de congélation immédiatement avant ou après une exposition à l'humidité, à la pluie ou à l'eau due à des causes autres que la pluie.



ATTENTION

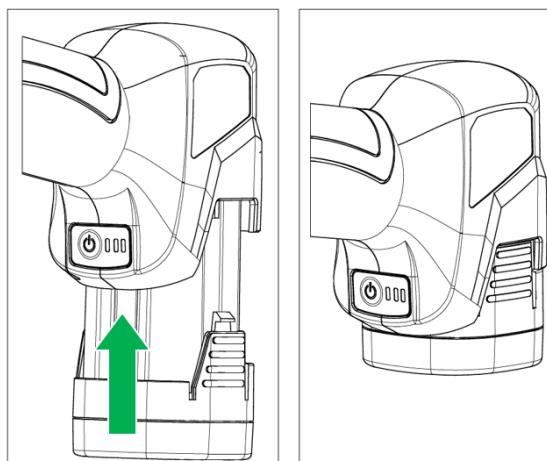
Après avoir stocké le produit dans les limites des conditions susmentionnées, il est prescrit de le maintenir hors service pendant environ 12 heures afin de rétablir les conditions thermiques ambiantes correctes (voir paragraphe 4.7) de manière à éviter que la partie électrique/électronique ne soit endommagée par des chocs thermiques, la formation de glace ou l'humidité qui peuvent détériorer ou endommager ces circuits.

REMARQUE : toute condition autre que celles mentionnées ci-dessus peut être indiquée dans la documentation spécifique au composant et dans la documentation qui l'accompagne. Dans ce cas, les instructions de la documentation spécifique doivent être suivies.

5.2 ASSEMBLAGE DU PRODUIT

Le produit faisant l'objet de ce manuel est fourni déjà assemblé et prêt à l'emploi, à l'exception de la batterie, qui doit être insérée dans le produit comme indiqué ci-dessous.

- 1) Sortir le produit de son emballage, en veillant à ce que les lames soient fermées comme à l'origine ;
- 2) Tenir le sécateur en position horizontale, comme indiqué sur la figure ;
- 3) Veiller à n'utiliser que des batteries compatibles avec le produit (voir par. 2.2) ;
- 4) S'assurer que les bornes de contact côté batterie et côté sécateur ne soient pas endommagées et qu'elles soient propres ;
- 5) Insérer la batterie (14) dans le compartiment spécifique (6) situé à l'arrière du sécateur, comme illustré ci-dessous, jusqu'à ce qu'elle soit bloquée mécaniquement, ce qui est signalé par le déclic du cran de sécurité.





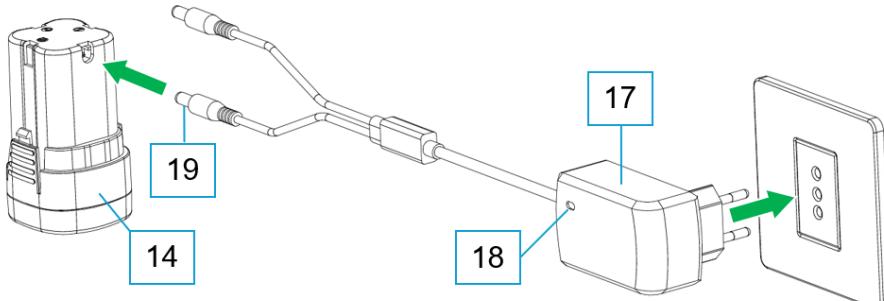
ATTENTION

La batterie est livrée partiellement chargée, il est donc recommandé de la charger complètement avant la première utilisation.

Brancher la fiche du chargeur (17) sur la prise de courant.

Insérer le connecteur (19) du chargeur dans la fente de chargement de la batterie (14).

Le voyant lumineux à LED (18) du chargeur de batterie s'allume en rouge pendant le chargement ; quand la batterie atteint le maximum de la charge, la LED devient verte.



5.3 CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS AVANT LE DÉMARRAGE

Ce paragraphe présente les vérifications et les contrôles qui doivent être effectués sur le produit avant la première mise en marche.

- Vérification de l'insertion correcte de la batterie (voir paragraphe 5.2)



ATTENTION

Avant de mettre le produit en marche, vérifier l'intégrité de toutes ses pièces, y compris la batterie.

Avant l'utilisation, s'assurer, en plus de l'adéquation de la batterie au produit spécifique acheté, que la batterie soit complètement insérée et bloquée, afin d'éviter les chutes et/ou les dommages aux biens ou aux personnes.

5.4 MISE HORS SERVICE



ATTENTION

Pour les périodes courtes et longues pendant lesquelles le produit, n'est pas utilisé, retirer la batterie et les ranger dans leur emballage respectif, en prenant soin de les stocker dans un endroit couvert et sec, à l'abri des intempéries, afin de préserver leur intégrité.

Le paragraphe suivant contient quelques conseils et indications pour la mise hors service, le démantèlement et l'enlèvement du produit à la fin de sa durée de vie.

Les étapes suivantes, ainsi que les instructions figurant dans les manuels des composants utilisés, doivent être prises en compte lors de la mise hors service.

Les matériaux qui composent le produit sont essentiellement :

- 1) Acier ferritique peint, plastifié ou galvanisé ;
- 2) Matière plastique en polyéthylène ;
- 3) Élastomères, PTFE, graphite ;
- 4) Huile pour engrenages ;
- 5) Moteur (pour les outils électriques uniquement) ;
- 6) Câbles électriques et leurs gaines (pour les outils électriques uniquement) ;

7) Dispositifs électroniques de contrôle et de mise en œuvre (pour les outils électriques uniquement) ;

8) Tuyaux et raccords pneumatiques. (pour les outils pneumatiques uniquement).

Après le démontage du produit, les différents matériaux doivent être séparés et éliminés conformément à la réglementation du Pays dans lequel le produit doit être éliminé.

Les opérations décrites ci-dessous ne sont permises qu'au personnel autorisé :

- Créer un espace suffisant autour du produit pour effectuer tous les mouvements sans risque pour le personnel ;
- Débrancher les sources d'alimentation du produit, en retirant la batterie.

Ne procéder au démontage du produit qu'après avoir effectué les opérations susmentionnées

en procédant de haut en bas et en accordant une attention particulière aux groupes soumis à la chute par gravité.

- Retirer les parties mobiles et séparer, dans la mesure du possible, les différents composants par type de matériau (plastique, métal, etc.), qui doivent être éliminés par collecte sélective. Confier l'élimination des matériaux de démolition aux entreprises compétentes.
- Retirer et manutentionner les différentes pièces du produit de la zone de travail en prenant toutes les précautions nécessaires
- Utiliser toujours les EPI appropriés pour ces opérations et comme indiqué au chapitre 4.

Après avoir démonté le produit selon la procédure précédente de démontage, les différents matériaux doivent être séparés et éliminés conformément à la réglementation du Pays dans lequel le produit doit être éliminé. Le produit ne contient pas de composants ou de substances dangereux nécessitant des procédures d'élimination particulières.



ATTENTION

Faire très attention car la chute éventuelle de pièces ou de composants lors de l'enlèvement peut constituer un grave danger pour les opérateurs.

Une attention particulière doit être portée aux pièces coupantes telles que la lame du sécateur.



REMARQUE

L'élimination doit être effectuée conformément à la législation du pays dans lequel le produit est installé. L'utilisateur a l'obligation de se conformer à la réglementation en vigueur dans son Pays.



REMARQUE

En cas de difficultés dans le démontage, la démolition et le démantèlement des composants qui constituent le produit, consulter le bureau d'études techniques de CAMPAGNOLA S.r.l qui indiquera les modalités opérationnelles dans le respect des principes de sécurité et de protection de l'environnement.

Veuillez également se référer au chapitre 4, section « 4.11 INDICATIONS POUR LES DÉCHETS SPÉCIAUX »

5.4.1 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ÉLIMINATION DES BATTERIES

Pour effectuer la mise hors service, le démantèlement et l'enlèvement des batteries qui ont atteint la fin de leur durée de vie ou qui sont endommagées ou défectueuses, faire référence au paragraphe 4.11.1.

6. UTILISATION ET FONCTIONNEMENT

6.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- N'utiliser l'outil que si la visibilité est bonne. Une zone de travail peu éclairée peut entraîner des accidents. Ne pas effectuer les coupes dans des conditions de faible luminosité telles que l'obscurité, de nuit, au coucher du soleil, au lever du soleil ou en présence de poussière ou de sable dans l'air qui empêche une visibilité claire inférieure à 2 mètres.
- Les zones dans lesquelles la machine est utilisée doivent disposer d'un éclairage adéquat de 100 lux avec une uniformité minimale de 0,7 sur la zone de travail et de 50 lux, avec une uniformité d'au moins 0,3, à proximité immédiate.
- Ne pas utiliser l'outil dans des conditions dangereuses pour l'opérateur, sur un sol glissant et/ou sur une pente raide.

- Avant utilisation, inspecter la zone de travail et vérifier que la chute des déchets de coupe ne puisse pas causer de dommages importants ou un effet significatif sur l'utilisation sûre du produit ou créer des conditions d'obstruction, de trébuchement, etc.
- Veiller à toujours adopter une posture correcte (jambes légèrement écartées, un pied devant l'autre pour une plus grande force d'action, torse droit) en respectant les temps de repos lors de l'utilisation (un temps de repos par heure de travail est suggéré), lors du changement et de position pendant les phases de travail.
- Enlever fréquemment les résidus issus du traitement afin qu'ils ne provoquent pas de trébuchements ou n'entraînent pas les activités de travail et/ou ne deviennent pas des sources de risques supplémentaires comme, par exemple, le risque d'incendie dans le cas de matériaux secs, qui peuvent, en période estivale, générer des phénomènes de combustion spontanée.
- Veiller à ne pas mouiller, immerger ou mettre en contact le produit avec de l'eau, de la neige, des surfaces humides en général afin d'éviter de l'endommager.
- Maintenir les enfants, les personnes fragiles, les observateurs ou les animaux à une distance sûre et hors de portée du rayon d'action du produit avant de le mettre en marche afin d'éviter tout dommage, danger ou blessure.
- Tenir l'outil à l'écart des sources de chaleur, de l'huile, des solvants et de toute condition environnementale autre que celles indiquées dans le manuel et autorisées.
- L'attention est attirée sur le fait qu'en cas de dommages ou d'autres conditions avec fuite du liquide de la batterie, il peut y avoir des risques pour le personnel en cas de contact ou d'autres situations résultant d'une telle fuite. Ne pas toucher le liquide de la batterie. En cas de contact, rincer immédiatement à l'eau claire. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire et contacter immédiatement un médecin spécialisé.
- N'utiliser le produit qu'aux fins décrites. Toute autre utilisation peut être une cause d'accidents.
- Manutentionner et utiliser le produit en le saisissant entièrement et fermement avec toute la main afin d'éviter toute mauvaise utilisation, blessure, chute ou choc accidentel.
- Veiller à ce que les systèmes de sécurité soient toujours en bon état de marche.
- Avant de mettre le produit en marche, s'assurer qu'il n'y a pas de corps étrangers entre les pièces mobiles.
- Suivre les instructions du Fabricant pour les réglages et la lubrification prévus (voir chapitre 7)
- Ne pas utiliser le produit s'il est endommagé, s'il est mal réglé ou s'il n'est pas monté complètement.

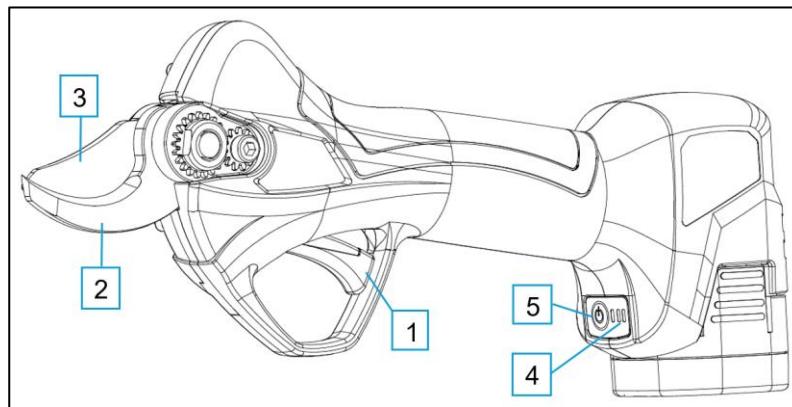
6.2 FONCTIONNEMENT

Ce paragraphe énonce les conditions à respecter pour le démarrage du produit.

6.2.1 DÉMARRAGE DU PRODUIT

Une fois l'assemblage réalisé comme décrit au paragraphe 5.2, procéder à l'allumage :

- Appuyer sur l'interrupteur (5) « ON/OFF » pendant au moins une seconde pour mettre le sécateur en marche.
- L'allumage de la barre à LED (4) accompagné d'un signal sonore indique que le sécateur a été correctement mis en marche et qu'il est prêt à être utilisé.



ATTENTION

- Avant de mettre le produit en marche, s'assurer que les lames (2-3) ne soient pas en contact avec des corps étrangers et/ou que la manutention ne crée pas de conditions dangereuses
- Ne pas travailler sur les arbres ou sur une échelle car c'est extrêmement dangereux.
- Avant de commencer à travailler avec l'outil, porter les équipements de protection. Vérifier que tous les systèmes de sécurité et de protection fonctionnent et qu'ils soient montés correctement.
- Vérifier que les lames (2-3) soient correctement montées et que le couvercle (11) soit en place. Voir paragraphe 3.3.

- Contrôler que toutes les vis de serrage soient bloquées correctement. Voir paragraphe 7.1.1 couples de serrage.

6.2.2 UTILISATION DU PRODUIT

Une fois le produit allumé, comme indiqué dans le paragraphe précédent, pour une utilisation correcte, il est obligatoire de tenir le produit avec la main droite ou gauche, selon la condition la plus appropriée.

Agir ensuite sur le levier d'actionnement (1) en le pressant et en le relâchant rapidement deux fois de suite pour permettre au sécateur de couper.

Pour permettre l'ouverture partielle de la lame mobile (3) à 70 % de l'ouverture maximale ; appuyer sur le levier d'actionnement (1) pendant au moins 3 secondes, jusqu'à ce qu'un signal sonore se fasse entendre. Pour revenir à l'ouverture totale de la lame (100 %), répéter l'opération ci-dessus.

En mode d'ouverture de la lame à 70%, appuyer rapidement 2 fois sur la gâchette : la lame s'ouvrira à 100% pour une seule coupe, puis reviendra à l'ouverture à 70 %.

En appuyant sur le levier d'actionnement (1) pendant au moins trois secondes jusqu'à ce que trois signaux sonores prolongés soient émis, le sécateur est désactivé. Le fait de relâcher le levier d'actionnement désactive le sécateur avec les lames fermées, de sorte qu'il puisse être rangé en sécurité.

Le sécateur reste allumé (voir le temps d'arrêt automatique) mais désactivé, c'est-à-dire que les lames ne fonctionnent pas.

Pour réactiver le sécateur à la coupe, deux pressions rapides sur le levier d'actionnement (1) sont nécessaires.

Avant de ranger le produit, après utilisation, s'assurer que la lame (3) soit fermée, afin d'éviter toute situation dangereuse.

Pour éteindre le sécateur, appuyer sur l'interrupteur ON/OFF (5) pendant au moins une seconde.



ATTENTION

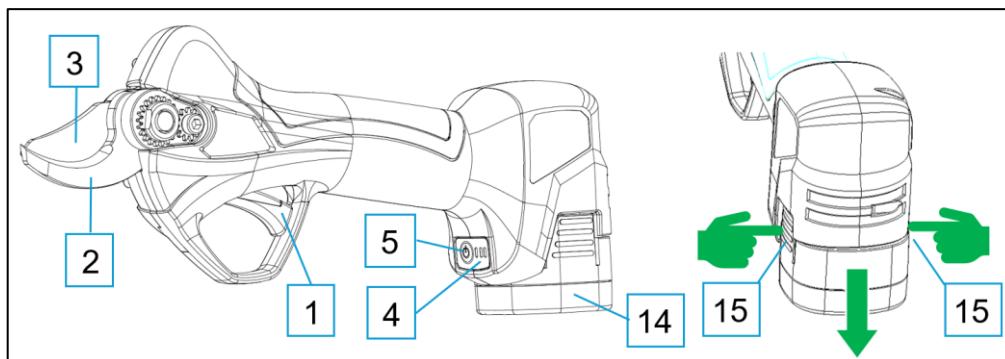
- N'utiliser le produit que pour les objectifs décrits au paragraphe « Description du produit ». Toute autre utilisation peut être une cause d'accidents et elle est interdite.
- N'utiliser le produit que pour effectuer des coupes (c'est-à-dire lorsque les lames sont insérées dans les branches).
- Une utilisation impropre provoque une usure plus importante du produit et ne permet pas d'économiser la batterie.
- Ne jamais débrancher la batterie lorsque l'outil est en cours d'utilisation.

En cas de difficultés opérationnelles lors des activités de coupe, interrompre immédiatement l'activité afin d'éviter des dommages au produit ou des conditions dangereuses pour les personnes et procéder à une vérification de l'état des lames et/ou des conditions de fonctionnement correctes.

6.2.3 ARRÊT DU PRODUIT

Avant de ranger le produit dans l'étui après utilisation, s'assurer que la lame (3) soit fermée, pour éviter toute situation dangereuse.

- En appuyant sur le levier d'actionnement (1) et en le maintenant enfoncé, la lame (3) se referme.
- Appuyer ensuite sur l'interrupteur (5) « ON/OFF » pendant au moins une seconde pour éteindre le sécateur.
- Retirer la batterie (14) en appuyant simultanément sur les deux boutons latéraux (15) pour libérer le dispositif de sécurité, puis faire glisser la batterie vers le bas.



ATTENTION

Ne pas placer ou laisser le produit sans surveillance avec la lame de coupe (3) ouverte, afin d'éviter tout danger ou dommage aux biens ou aux personnes.

6.3 INSTRUCTIONS DE TRAVAIL ET DE DÉBITAGE

Quel que soit le mode de travail sélectionné (automatique ou progressif) et la fonction d'ouverture des lames (totale ou partielle), cette section décrit la manière correcte d'effectuer la coupe de sectionnement.

6.3.1 COUPE DE SECTIONNEMENT

Lorsque le sécateur est allumé et prêt à fonctionner, insérer les lames (2-3) dans la branche.

Démarrer ensuite le cycle de coupe en appuyant sur le levier d'actionnement (1) afin d'effectuer la coupe de sectionnement de la branche.

Si la branche est surdimensionnée (plus grande que la taille autorisée) ou trop dure, la coupe peut ne pas être achevée.

Dans ces conditions, les capteurs du sécateur ne détectent pas la fin du cycle de coupe et les lames se rouvrent donc automatiquement.

Avant de procéder à un nouveau cycle de coupe, s'assurer que la branche soit de la dimension appropriée (voir paragraphe 2.2) pour le type de sécateur utilisé. Dans le cas de branches trop dures, se référer au paragraphe 6.3.2.

6.3.2 COUPE DES BRANCHES DURES

Si la branche est trop dure, la coupe est interrompue, ce qui entraîne la réouverture automatique des lames et une sollicitation excessive de l'ensemble de la mécanique du produit.

Afin de préserver l'électronique et les composants mécaniques du sécateur, il convient d'éviter de telles branches en choisissant des parties plus appropriées (souples) afin d'éviter une surchauffe et une tension excessive du sécateur à la suite de tentatives de coupe interrompues.



ATTENTION

Si la branche bloque la fermeture de la lame (3) ou si une réouverture automatique se produit pendant la coupe, changer la position de sectionnement. Ne pas essayer de relâcher le sécateur avant d'avoir rouvert la lame (3), car cela peut entraîner la rupture de composants mécaniques et électroniques et créer une situation dangereuse pour la personne.

6.4 MANUTENTION DU PRODUIT

Avant de manutentionner l'outil, en cas de mouvements courts, s'assurer que :

- a) La lame soit fermée (voir paragraphe 6.2.3) ;
- b) Le sécateur soit éteint ;

Une fois que les conditions ci-dessus ont été vérifiées et assurées, procéder au déplacement du sécateur.

Dans le cas de déplacements entre différents sites ou de longs trajets, outre les (points a - b) ci-dessus, il est également prescrit de :

- Extraire la batterie ;
- Replacer le sécateur et la batterie dans leur emballage.

6.5 REMISAGE

Après utilisation, ou en cas de longues périodes d'inactivité, il est prescrit de :

- Suivre la procédure d'arrêt et de sécurisation du produit, décrite ci-dessus (voir paragraphe 6.2.3).
- Nettoyer et graisser les engrenages, après avoir enlevé le couvercle (11) (comme décrit au paragraphe 7.2.2).
- Retirer les résidus de coupe des lames (2-3).
- Remonter le couvercle (11) en place et nettoyer complètement le sécateur de tous les résidus d'usinage.



REMARQUE : ne pas utiliser d'air comprimé, qui pourrait entraîner un risque de projection du matériau, mais utiliser un pinceau et/ou un chiffon.

- Respecter toutes les règles d'entretien décrites dans le manuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur et applicables.

7. ENTRETIEN

Les opérations d'entretien décrites ci-dessous servent à maintenir le produit efficace et en bon état, dans le but de prévenir les pannes ou les ruptures éventuelles.

Le terme « entretien » comprend les activités suivantes :

➤ **Entretien préventif ou ordinaire**

Ensemble des interventions effectuées à des intervalles prédéterminés ou selon des critères prescrits et visant à réduire la probabilité de panne ou de dégradation du fonctionnement d'une machine. L'entretien préventif comprend les interventions d'inspection, de contrôle, de réglage, de nettoyage et de lubrification.

➤ **Entretien spécialisé ou extraordinaire**

L'entretien spécialisé est défini comme l'ensemble des interventions effectuées à des intervalles prédéterminés ou à la suite de pannes et de ruptures, visant à rétablir le fonctionnement d'une machine. L'entretien spécialisé comprend la révision, la réparation, le rétablissement des conditions nominales de fonctionnement ou le remplacement d'un groupe en panne, défectueux ou usé.



REMARQUE :

LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET SPÉCIALISÉ PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉES, EN FONCTION DES INDICATIONS FIGURANT SUR LES FICHES, PAR L'UTILISATEUR OU PAR LES CENTRES D'ASSISTANCE TECHNIQUE (C.A.T.) DU FABRICANT.

CERTAINES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN SPÉCIALISÉES, EN RAISON DE LEUR COMPLEXITÉ, ONT ÉTÉ DÉLIBÉRÉMENT OMISES DANS LE MANUEL ET DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES EXCLUSIVEMENT PAR LES C.A.T., QUI DISPOSENT DES CONNAISSANCES TECHNIQUES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR MENER À BIEN CES ACTIVITÉS.



ATTENTION

La fréquence des travaux d'entretien et/ou de réparation doit être :

- Selon l'état d'usure. Les travaux de réparation sont effectués après évaluation des résultats d'une révision préliminaire, afin d'éviter d'endommager le groupe en question
- après une panne ou une détérioration. Une révision, au cours de laquelle la panne ou la détérioration est déterminée, précède la réparation.

La réparation doit être effectuée après l'évaluation des résultats de la révision.



REMARQUE

LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES PANNES OU DES DYSFONCTIONNEMENTS SURVENUS PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE DU PRODUIT EN CAS DE MANQUE D'ENTRETIEN, DE MANQUE DE LUBRIFICATION, DE REMPLACEMENT DE PIÈCES NON ORIGINALES OU NON AUTORISÉES PAR LE FABRICANT ET D'UTILISATION DU PRODUIT D'UNE MANIÈRE DIFFÉRENTE DE CELLE INDIQUÉE DANS LE PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS.

7.1 ENTRETIEN PRÉVENTIF OU ORDINAIRE



Les opérations d'entretien ordinaire ci-après peuvent être effectuées par les opérateurs ou les techniciens d'entretien.

Les équipements de protection individuelle prévus et à utiliser figurent au paragraphe 1.5.

Avant toute activité d'entretien préventif ou ordinaire, il est obligatoire de sécuriser le produit, en particulier :

- Porter des gants de protection anti-perforation/anti-coupure.
- Éteindre l'interrupteur ON/OFF (5).
- Débrancher la batterie/le bloc-batterie (14).
- Placer la batterie dans un endroit sûr, sec et à l'abri des intempéries.

7.1.1 COUPLES DE SERRAGE

Les vis et les boulons de différents types et tailles doivent être serrés lors des procédures d'entretien. Les tableaux suivants indiquent, en fonction du type de vis et/ou de boulons présents, la valeur du couple de serrage maximal à utiliser et à respecter afin d'éviter des problèmes avec le produit.

Pos.	Description	Fonction	PERSONNEL QUALIFIÉ	Couple de serrage
1	Écrou M10x1	Bloque les lames		0,2 Nm
2	Vis M5x12	Bloque la lame fixe		10/12 Nm
3	Vis M3x20	Bloquent le couvercle		1,5 Nm
4	Vis Ø2.3x10	Bloquent les couvercles		1 Nm
5	Vis M2x4	Bloque la carte des capteurs		0,2 Nm



ATTENTION

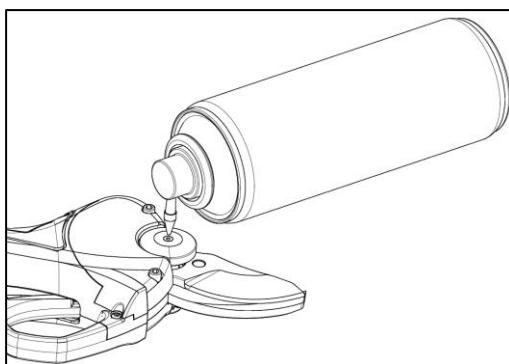
Il est interdit à l'opérateur d'effectuer des activités d'entretien et/ou de serrage de vis et de boulons réservées au technicien d'entretien mécanique ou au technicien d'entretien électrique.

7.1.2 LUBRIFICATION DES LAMES

En fonction du temps d'utilisation, et dans tous les cas périodiquement, les zones de frottement doivent être lubrifiées pour préserver les lames et les composants mécaniques.

La lubrification doit être effectuée par le biais du graisseur (8) situé sur l'axe des lames.

REMARQUE : les lames ne doivent être lubrifiées qu'à l'aide du trou du graisseur situé sur l'axe des lames, comme illustré sur la figure.



Nettoyer périodiquement le graisseur si l'orifice est obstrué par des résidus de terre, du feuillage et des impuretés diverses.

Se référer au paragraphe 7.3.3 pour le type de lubrifiant prescrit.



ATTENTION

Ne pas utiliser d'huile inappropriée ou usagée : Peut endommager les lames et les composants mécaniques.



ATTENTION

Avant de lubrifier les lames, il est obligatoire de les nettoyer méticuleusement en éliminant tout résidu de coupe qui pourrait agir comme un contaminant et nuire à une bonne lubrification.



ATTENTION

L'absence de lubrification peut entraîner le grippage des lames, une consommation excessive de la batterie et l'endommagement des pièces mécaniques et électriques du produit.

7.1.3 AFFÛTAGE DES LAMES DE COUPE



REMARQUE : l'activité d'affûtage doit être effectuée sur la lame mobile (3), tandis que la lame fixe (qui fait office de contre-couteau) n'est pas soumise au processus d'affûtage, sauf si d'altérations de son profil (exemple : dommages causés par le fil de fer, etc.), qui dans ce cas doit être restauré ou remplacé.

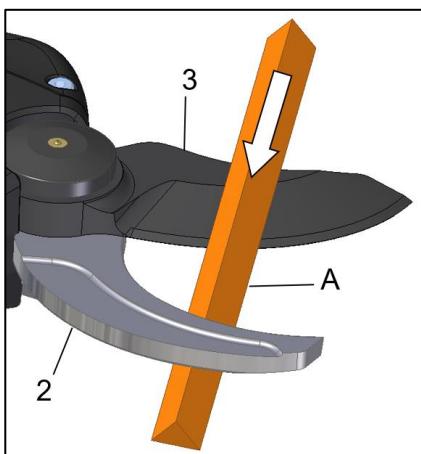
À chaque affûtage, contrôler que la lame fixe (2) soit correctement serrée.

Avant de procéder à l'affûtage de la lame de coupe, le sécateur doit être placé comme indiqué ci-dessous, en veillant à enfiler au préalable les gants anti-coupures/anti-perforation :

- 1) Ouvrir les lames au maximum en actionnant le levier d'actionnement ;
- 2) Éteindre le sécateur ;
- 3) Retirer la batterie.

Une fois le sécateur préparé comme indiqué ci-dessus, à l'aide de la pierre d'affûtage (A) du kit fourni, procéder comme suit.

- Nettoyer la lame de tout résidu d'usinage, d'incrustations, etc.
- Affûter la lame (3) de l'intérieur vers l'extérieur du tranchant, comme indiqué sur la figure, en maintenant un angle d'environ 45° pendant cette opération.
- Répéter cette opération plusieurs fois sur tout le fil de coupe de la lame (3).
- Une fois la lame affûtée, il est important de vérifier que l'affûtage ait été effectué correctement. Pour ce faire, examiner le bord de la lame sous la lumière pour vérifier qu'il n'y ait pas de parties émoussées, de bosses ou de signes d'affûtage inégal.
- Démarrer le produit comme décrit au paragraphe 6.2.1 et effectuer un test de coupe.
- Si la coupe répond aux exigences de l'opérateur, l'opération est terminée et le travail peut reprendre.
- Sinon, répéter les opérations à partir du point 1).



ATTENTION

À chaque affûtage, vérifier la bonne superposition de fermeture des lames.

Normalement, une superposition correcte est considérée lorsque les lames de coupe en position fermée, sur tout le profil, se superposent d'environ 2 à 4 millimètres.

7.1.4 ENTRETIEN EN FIN DE TRAVAIL

Après utilisation, ou en cas de longues périodes d'inactivité, il est prescrit de :

- Suivre la procédure d'arrêt et de sécurisation du produit, comme indiqué au paragraphe 6.5.

7.2 ENTRETIEN SPÉCIALISÉ OU EXTRAORDINAIRE



Les opérations d'entretien extraordinaire doivent être effectuées par un technicien d'entretien mécanique ou électrique en fonction de l'activité à réaliser.



REMARQUE :

Les opérations énumérées dans ce chapitre, sauf indication contraire, sont valables pour tous les modèles de sécateur indiqués dans ce manuel.

Avant toute activité d'entretien extraordinaire, il est obligatoire de sécuriser le produit, en particulier :

- Porter des gants de protection anti-perforation/anti-coupe.
- Éteindre l'outil à l'aide de l'interrupteur ON/OFF (5).
- Recharger la batterie (14).
- Placer la batterie dans un endroit sûr, sec et à l'abri des intempéries.



ATTENTION

Tout entretien extraordinaire autre que celui indiqué aux points 7.2.1, 7.2.2 et 7.2.3 doit être effectué par un C.A.T.

7.2.1 REMPLACEMENT DES LAMES

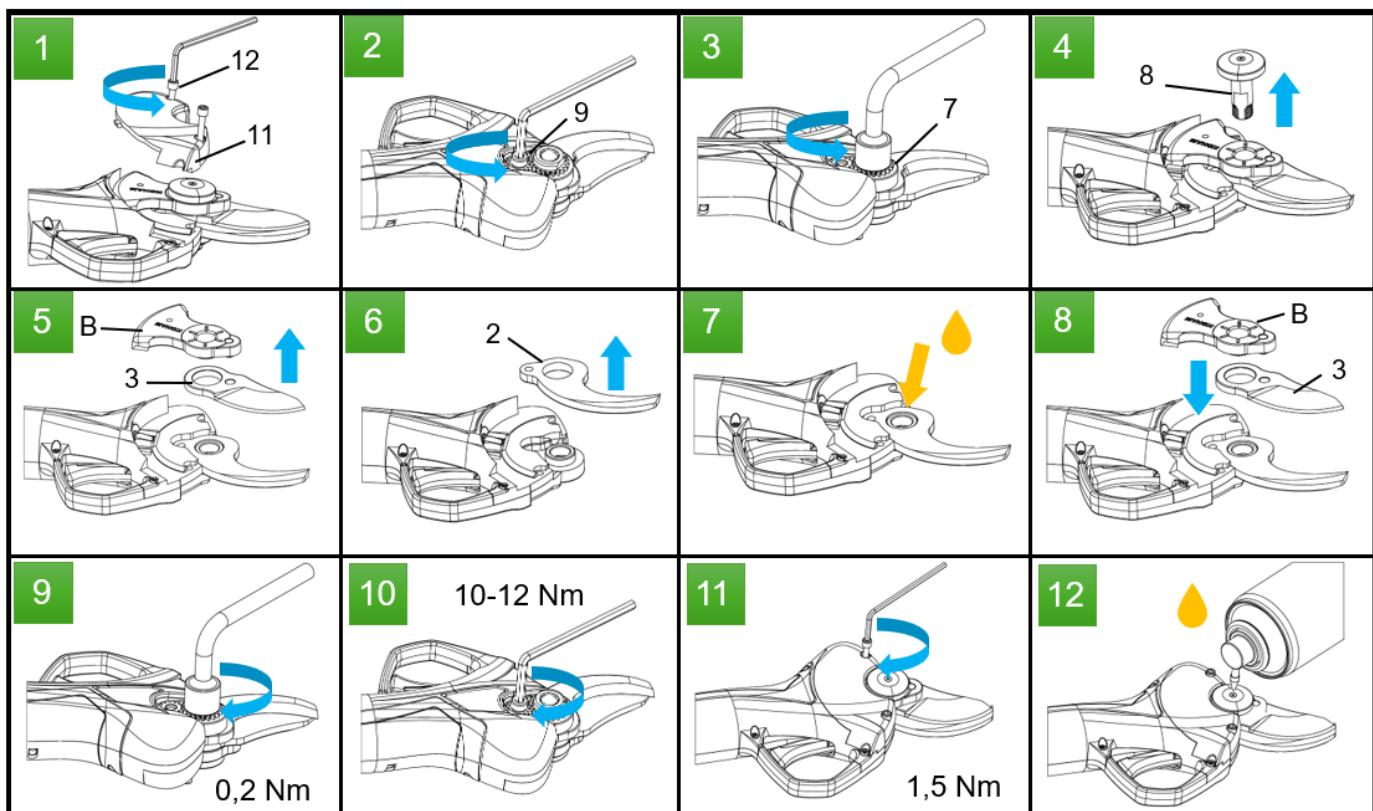


Ce paragraphe contient les informations et les instructions à respecter lors du remplacement des lames.

En particulier, les opérations suivantes doivent être effectuées dans l'ordre indiqué :

- 1) Dévisser les vis (12) et retirer le couvercle (11).
- 2) Dévisser la vis (9) qui maintient la lame fixe (2).
- 3) Dévisser l'écrou des lames (7).
- 4) Enlever l'axe lame (8).
- 5) Retirer la lame mobile (3) et le secteur denté (B)
- 6) Retirer la lame fixe (2).
- 7) Remplacer la lame fixe (2) et lubrifier la surface de coupe de la lame fixe avec de la graisse appropriée (*).
- 8) Insérer la lame mobile (3), le secteur denté (B) et l'axe de la lame (8).
- 9) Serrer l'écrou des lames (7) à un maximum de 0,2 Nm.
- 10) Serrer la vis (9) avec un serrage ayant une valeur comprise entre 10/12 Nm.
- 11) Monter le couvercle (11) et visser les vis (12) avec un serrage ne dépassant pas 1,5 Nm.
- 12) Lubrifier l'axe de la lame (8)

(*) Pour le type de graisse/lubrifiant et/ou d'adhésif/joint recommandé, voir le paragraphe 7.3.3.



Le produit ne peut être utilisé qu'une fois que les opérations susmentionnées ont été correctement effectuées et qu'une vérification de l'activité a été réalisée avec succès.

7.2.2 NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DES ENGRANAGES

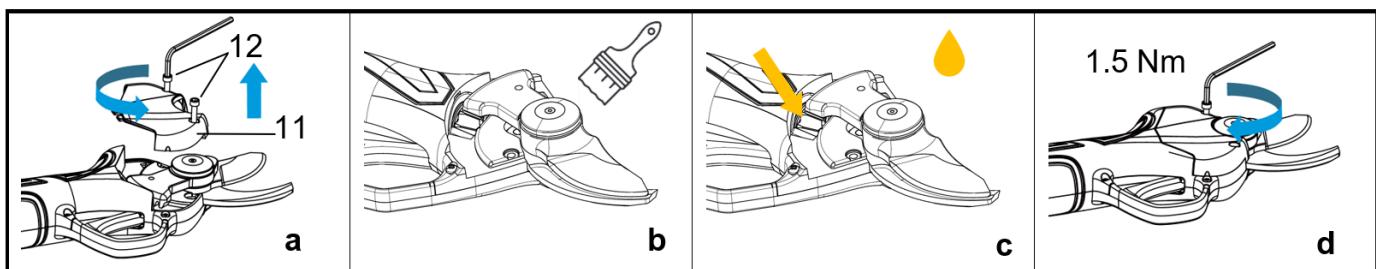


Ce paragraphe contient les informations et les instructions à respecter lors de la lubrification des engrenages.

En particulier, les opérations suivantes doivent être effectuées dans l'ordre indiqué :

- a) Dévisser les vis (12) et retirer le couvercle (11).
- b) Nettoyer les engrenages de tous résidus de terre, feuillage et impuretés diverses.
- c) Lubrifier uniquement les engrenages présents avec de la graisse appropriée (*), sans dépasser la quantité de graisse afin d'éviter un dégagement anormal du lubrifiant pendant l'utilisation.
- d) Monter le couvercle (11) avec les vis (12) avec un serrage ne dépassant pas 1,5 Nm.

(*) Pour le type de graisse/lubrifiant et/ou d'adhésif/joint recommandé, voir le paragraphe 7.3.3.



7.2.3 VÉRIFICATION DE LA BATTERIE ET DE L'OUTIL



Outre les indications données au paragraphe 3.7, il reste de la responsabilité du technicien d'entretien électrique de vérifier les points suivants :

- Intégrité complète de la coque de la batterie.

Seules les coques intactes doivent être utilisées. En cas de gonflement, de rupture de la coque, de fuite de produits chimiques, etc., la batterie ne doit pas être utilisée.

- Contrôle des bornes de connexion et de leur état.

Le technicien d'entretien doit s'assurer que tous les contacts ne soient pas endommagés, qu'ils ne présentent pas d'oxydation, qu'ils ne sont pas tordus/éclatés/manquants et/ou couverts d'impuretés et de matériaux susceptibles de diminuer ou d'altérer le contact.

- Contrôle des bornes de connexion côté outil

Le technicien d'entretien doit s'assurer que tous les contacts ne soient pas endommagés, qu'ils ne présentent pas d'oxydation, qu'ils ne sont pas tordus/éclatés/manquants et/ou couverts d'impuretés et de matériaux susceptibles de diminuer ou d'altérer le contact.

- Contrôle des bornes de connexion du côté du chargeur de batterie et leur bon fonctionnement, comme indiqué dans les instructions fournies avec le chargeur.

Le technicien d'entretien doit s'assurer que tous les contacts ne soient pas endommagés, qu'ils ne présentent pas d'oxydation, qu'ils ne sont pas tordus/éclatés/manquants et/ou couverts d'impuretés et de matériaux susceptibles de diminuer ou d'altérer le contact.

7.3 PLAN D'ENTRETIEN

Les activités d'entretien du produit ont été organisées comme indiqué dans ce manuel.

Elles proviennent en partie des activités d'entretien auxquelles le produit est traditionnellement soumis et en partie de l'expérience des centres d'assistance de CAMPAGNOLA S.r.l.

Cela permet d'inclure les différences spécifiques aux produits dans un seul document.



REMARQUE

Les opérations d'entretien préventif et spécialisé (ordinaire et extraordinaire) peuvent être effectuées, selon les instructions du manuel, par le Client utilisateur ou par les Centres d'Assistance Agréés de CAMPAGNOLA S.r.l.



ATTENTION

Les opérations d'entretien décrites ci-dessous doivent être effectuées lorsque le produit est à l'arrêt et hors tension.

7.3.1 CRITÈRE DE REMPLISSAGE

Il est essentiel de remplir intégralement la fiche ci-dessous pour chaque activité d'entretien (ou un système équivalent), qui doit ensuite être conservée par le responsable de l'entretien dans un classeur spécial.

SCHEDA DI CONTROLLO E MANUTENZIONE DEL PRODOTTO					
PRODOTTO:		MODELLO:		MATRICOLA: DATA FABBRICAZIONE:	
DATA	INTERVENTO EFFETTUATO	MANUTENZIONE ESEGUITA	FIRMA	NOTE	DATA PROSSIMO INTERVENTO



DANGER

Les opérations d'entretien doivent être effectuées à la fréquence spécifiée dans le chapitre suivant. Étant donné qu'il s'agit d'un produit manuel, il est obligatoire d'effectuer l'entretien aux moments prescrits par le fabricant et d'enregistrer les activités d'entretien sur la fiche susmentionnée ou sur un système similaire à des fins de traçabilité et d'enregistrement.

7.3.2 LISTE DES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN ET FRÉQUENCE

Le tableau ci-dessous présente les interventions d'entretien et leur fréquence :

ENTRETIEN	ORDINAIRE				EXTRAORDINAIRE
	Avant l' utilisation	Toutes les 2 heures de travail	Tous les jours	Toutes les semaines	
Contrôler l'intégrité totale du produit.	X				X
Contrôler la lubrification des lames.	X	X	X	X	X
Contrôler l'affûtage des lames.	X	X	X	X	X
Contrôler que les contacts de la carte ne soient pas endommagés et qu'ils soient propres.	X		X	X	X
Vérifier l'intégrité des protections.	X		X	X	X
Contrôle du serrage correct de toutes les vis				X	X
Retirer les résidus de coupe des lames.			X	X	X
Vérifier l'usure des lames.				X	X
Révision à effectuer dans un Centre d'Assistance Agréé par le Fabricant.(C.A.T.)					X
Contrôler l'efficacité des batteries	X			X	X
Contrôler la bonne lubrification des engrenages			X		X
Recharge de maintien de la batterie. Opérations nécessaires pour éviter que la tension ne baisse au- dessous de 10 V (tension à laquelle elle n'est plus rechargeable).				X	X

Pour les détails concernant les modalités opérationnelles d'exécution, se référer au présent manuel et en particulier aux par. 7.1 et 7.2.

En ce qui concerne les composants commerciaux installés présents sur le produit et pour lesquels une documentation spécifique a été fournie, il convient de se référer à ladite documentation pour toutes les activités.

7.3.3 LUBRIFIANTS ET ADHÉSIFS RECOMMANDÉS

Le produit a été conçu de manière à réduire les opérations liées à la lubrification ; cependant, en raison de son utilisation intrinsèque, des lubrifiants relatifs à l'organe de coupe sont nécessaires.

Caractéristiques des graisses et des huiles lubrifiantes utilisées

Les fiches des graisses et des huiles lubrifiantes de cette section ne contiennent que les principales caractéristiques techniques requises pour l'approvisionnement, mais pas les informations de sécurité liées à leur utilisation.

Avant toute utilisation, demander au fabricant la « fiche de données de sécurité du produit », qui peut également être consultée sur le site Internet du fournisseur.

Ne pas utiliser d'autres graisses que celles indiquées par le fabricant là où elles doivent être utilisées.

Ne pas mélanger avec d'autres lubrifiants.

Une utilisation prudente est recommandée.

Lors de la manipulation/utilisation des graisses, il convient de toujours utiliser des gants de protection imperméables et de respecter la fiche de données de sécurité de la graisse.

En effet, il est rappelé :

- que l'inhalation des vapeurs générées par la combustion du produit à une température supérieure à 300 °C peut entraîner des problèmes à l'opérateur ;
- qu'il est interdit de fumer ;
- qu'il est obligatoire de se laver les mains après avoir manipulé le produit.

La graisse spécifiée ci-dessous doit être utilisée pour toutes les activités d'entretien relatives au graissage des engrenages, des lames et des pièces mécaniques dans toutes les activités de démontage/montage et/ou de réglage couvertes par l'activité d'entretien.

Données commerciales sur la graisse	
Fournisseur	Pakelo Motor Oil S.r.l.
Type	Multiplex EP NLGI 2 Grease
Emploi	Convient lorsqu'une résistance exceptionnelle à la charge et à l'usure est requise dans une variété d'applications.

Pendant l'utilisation du produit, pour lubrifier les lames, il faut utiliser la graisse lubrifiante en spray indiquée ci-dessous, qui est prescrite par le fabricant et peut être achetée séparément.

Données commerciales graisse lubrifiante en spray	
Fournisseur	Pakelo Motor Oil S.r.l.
Type	CAMPAGNOLA LUBE SPRAY GREASE
Emploi	Graisse en spray au lithium multifonctionnelle à haut pouvoir lubrifiant, particulièrement adaptée aux équipements électromécaniques.

Caractéristiques de l'adhésif/du mastic d'étanchéité utilisé

Les fiches des mastics d'étanchéité de cette section ne contiennent que les principales caractéristiques techniques nécessaires à l'approvisionnement, mais pas les informations de sécurité liées à leur utilisation. Avant toute utilisation, demander au fabricant la « fiche de données de sécurité du produit », qui peut également être consultée sur le site Internet du fournisseur.

Le fabricant prescrit l'utilisation de l'adhésif/mastic d'étanchéité LOCTITE. L'adhésif permet au personnel d'entretien de prévenir les pannes persistantes de l'équipement qui entraînent des temps d'arrêt imprévus. Pour plus de détails techniques, voir la fiche technique Loctite disponible sur le site Internet du fournisseur.

Le fabricant prescrit l'utilisation de « **LOCTITE® 270™** » : frein-filet haute résistance formulé pour bloquer et sceller les vis et/ou les boulons afin d'éviter tout desserrage dû aux vibrations.

Excellent sur tous les métaux, y compris les matériaux passifs (par ex. acier inoxydable, aluminium, surfaces galvanisées). Il peut être désassemblé en le chauffant jusqu'à 300 °C.

Le fabricant prescrit l'utilisation de « **LOCTITE® 243™** » : un frein-filet de résistance moyenne conçu pour le blocage et/ou l'étanchéité des fixations filetées nécessitant un démontage normal avec des outils manuels standards.

Excellent sur tous les métaux, y compris les matériaux passifs (par ex. acier inoxydable, aluminium, surfaces galvanisées). Il peut être désassemblé en le chauffant jusqu'à 250 °C.

8. INCONVÉNIENTS, CAUSES, SOLUTIONS

Le dépannage ne peut être effectué que par du personnel formé qui a compris les instructions de ce manuel et de la documentation qui l'accompagne.

Les situations susceptibles d'entraîner une panne sont normalement imputables à un manque ou à un mauvais entretien, à une panne d'un composant mécanique et/ou électrique/électronique du produit ou à une situation liée au matériau traité.

Le tableau suivant énumère la liste des éventuels inconvenients qui peuvent se présenter sur l'outil. La colonne « Cause » indique la cause de la panne.

La colonne « Solution » indique l'action corrective pour résoudre la situation de panne qui s'est produite.

INCONVÉNIENT	CAUSE	SOLUTION
Le produit ne fonctionne pas.	Batterie incompatible	Remplacer la batterie par une batterie compatible
	Batterie déchargée	Recharger batterie
	Connecteur endommagé ou sale	Contacter un C.A.T.
La lame se bloque.	Lubrification insuffisante	Lubrifier les lames
	Non-respect des conditions de coupe	Voir les normes de travail au chapitre 6.3
Température élevée du sécateur	Non-respect des conditions de coupe	Voir le chap. 6.3 normes de travail et de débitage. Attendre que la température descende en dessous de 20°
	Électronique endommagée	Contacter un C.A.T.
Moteur bloqué	Surintensité causée par une tension excessive	Contacter un C.A.T.
	Mécanique bloquée	Contacter un C.A.T.
Le sécateur n'a pas de force	Batterie déchargée	Recharger la batterie
	Batterie en fin de vie ou à remplacer	Contacter un C.A.T.
La batterie ne se charge pas La LED du chargeur ne s'allume pas lorsqu'une batterie est insérée	La fiche d'alimentation n'est pas insérée	S'assurer que le chargeur de batterie soit connecté à la prise d'alimentation.
	La fiche d'alimentation ne fournit pas de tension	S'assurer que la fiche de connexion soit alimentée et qu'aucun dispositif de sectionnement n'ait été déclenché.
	La batterie est trop chaude ou trop froide ou est endommagée	Batterie endommagée. Contacter un C.A.T.
	Panne dans le chargeur de batterie	Contacter un C.A.T.

8.1 LISTE DES SIGNAUX D'ALARME

Le tableau suivant énumère la liste des signaux acoustiques de mise en garde qui peuvent se présenter sur l'outil. La colonne « Description alarme » indique la cause de l'alarme.

La colonne « Solution » indique l'action corrective pour résoudre la situation d'alarme qui s'est produite.

Nombre de signaux sonores de courte durée	Description de l'alarme	Solution
1 bip	Capacité réduite de la batterie	Vérifier que la capacité de la batterie ne soit pas basse. Recharger la batterie.
2 bips	Communication incorrecte	Vérifier que la connexion électrique ne se soit pas desserrée
3 bips répétés	Lame inefficace	Lubrifier la lame
4 Bips répétés	Branchemet interrompu avec le moteur	Contacter un C.A.T.
5 Bips répétés	Moteur en court-circuit	Contacter un C.A.T.
Son continu	Mise en garde de sécurité	Vérifier la présence d'un contact entre le corps de l'opérateur et la lame du sécateur.

9. PIÈCES DE RECHANGE

Méthodes pour commander des pièces de rechange :

Pour commander des pièces de rechange, contacter le Distributeur ou Revendeur de zone ou un Centre d'Assistance Agréé CAMPAGNOLA S.r.l., en indiquant la quantité et le code de la pièce que l'on souhaite commander. La liste des pièces de rechange peut être consultée sur le site Internet du fabricant CAMPAGNOLA S.r.l ou bien, envoyer une demande écrite à :

CAMPAGNOLA S.r.l. Siège et Usine
40069 ZOLA PREDOSA (BO) Italie
Via Lazio, 21,23,23/A e 23/B Tél. +39 051 753500
Fax. +39 051 752551
www.campagnola.it - star@campagnola.it

en précisant :

- le numéro de série du produit ;
- le type de groupe comme indiqué sur la plaque signalétique installée sur le produit. En cas d'absence, indiquer la description de la pièce.
- description.
- quantité souhaitée.

10. ANNEXES

Ce chapitre contient la liste des DOCUMENTS fournis avec le produit et fait partie intégrante de ce manuel fourni par CAMPAGNOLA S.r.l. et doit être utilisé comme référence pour l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien des composants eux-mêmes.

DESCRIPTION	FABRICANT
Conditions générales de garantie	CAMPAGNOLA S.r.l.
Déclaration de conformité Directive Machines	CAMPAGNOLA S.r.l.
Guide rapide	CAMPAGNOLA S.r.l.